

# Pique-nique à Chicago

□ Mark Gardner subit sa pire raclée dans les ligues majeures

Michel LAJEUNESSE Chicago (PC)

Buck Rodgers savait que l'après-midi allait être long et difficile quand il a vu Mark Gardner accorder un simple, un but sur balles et un double aux trois premiers frappeurs à l'affronter. Les Cubs de Chicago l'ont compris rapidement eux aussi, ils se sont payés un joyeux pique-nique et ont finalement écrasé les Expos 10-4 devant 33 318 spectateurs à Wrigley Field.

Gardner (6-6) a subi sa pire raclée dans les ligues majeures. Il n'a lancé que pendant une manche, mais a trouvé le moyen d'accorder huit points aux hommes de Don Zimmer. Les Expos ont ainsi essuyé un troisième revers d'affilée et une quatrième défaite en cinq matches face aux Cubs.

«Quand j'ai vu la façon dont

Gardner a commencé le match, je savais que nous allions avoir un long après-midi, a mentionné Rodgers. Gardner n'avait rien comme arsenal. Sa courbe n'avait pas de mordant, sa balle rapide ne bougeait pas. Si nous avions eu un personnel de releveurs en santé, je l'aurais remplacé bien avant. Il a été notre lanceur le plus régulier et nous n'avons jamais marqué beaucoup de points pour lui. Je ne voulais pas qu'il se fasse matraquer.»

Les Cubs en ont profité pleinement. Ils ont terminé le match avec 17 coups sûrs au total face aux quatre lanceurs utilisés par les visiteurs.

Luis Salazar, avec un circuit, un double et un simple, et Mark Grace avec deux simples et un double ont obtenu trois coups sûrs chacun et ont produit deux points, tout comme Dwight Smith et Mike Harkey.

Harkey (10-5) n'a peut-être pas connu son meilleur match au monti-

cule quand il a accordé cinq coups sûrs, dont deux circuits (ceux de Larry Walker et Jerry Goff), et cinq points en cinq manches et deux tiers de travail, mais ce fut suffisant pour permettre aux siens de l'emporter.

«C'est un drôle de sport, a pour sa part commenté Don Zimmer. C'est bien difficile à comprendre. A son dernier départ contre nous, Gardner nous avait blanchi pendant neuf manches en ne nous donnant que quatre coups sûrs. J'avais dit à mes joueurs avant le match que nous allions devoir disputer tout un match pour l'emporter. Pourtant, après une manche, c'était terminé.»

Harkey est devenu la première recrue de Cubs à passer le cap des 10 victoires depuis 1972 quand Burt Hooton et Rick Reuschel avaient réussi l'exploit.

## Chaleureux accueil

Les Cubs ont souhaité la bienvenue de façon toute spéciale à Gardner, qui dominait la Ligue nationale il y a deux jours à peine au chapitre de la moyenne de points mérités.

En une manche de travail, (il a affronté deux frappeurs en deuxième) Gardner a donné sept coups sûrs et huit points aux Cubs. Il a donné deux buts sur balles et a commis un mauvais lancer.

Mark Grace, avec un double, et Mike Harkey, lui aussi avec un double, ont produit deux points chacun pour les Cubs dans cette poussée initiale. Shawon Dunston, avec un double, Dwight Smith et Luis Salazar, avec des simples, et une balle passée de Jerry Goff ont permis aux Cubs de marquer leurs autres points aux dépens de Gardner.

Sa moyenne de points mérités est

passée de 2,32 à 2,89 et il a glissé au septième rang de la ligue à ce chapitre.

Son successeur Dale Mohorcic, qui a obtenu son premier coup sûr dans les ligues majeures en y allant d'un simple en cinquième, a pu mettre fin à la deuxième manche, mais non sans avoir accordé deux simples et d'avoir atteint un frappeur. Les Cubs ont fait parader 18 frappeurs au marbre au cours de ces deux premières manches.

En cinquième, les Cubs ont ajouté un point à leur avance quand Jerome Walton a entrepris les hostilités avec un roulant que Junior Noboa a laissé passer au troisième coussin. Noboa venait de prendre la place de Tim Wallach au troisième coussin.

Un roulant de Dwight Smith l'a poussé au marbre après deux retraits.

«Mais en lançant pendant quatre manches, Mohorcic nous a sauvés, a dit Rodgers. Nous n'avons plus personne dans l'enclos des releveurs.»

## La riposte

La riposte des Expos est venue à coups de circuits.

Goff a bouclé son deuxième circuit en troisième. Ses deux circuits en carrière ont été réussis à Wrigley Field.

En sixième, des simples de Dave Martinez et Mike Aldrete et un roulant de Noboa ont produit un deuxième point. Larry Walker a suivi avec un très long circuit dans la droite pour réduire l'écart à 9-4. C'était le 12e circuit de Walker et il chassait Harkey du match.

En fin de sixième, Salazar a accueilli Mel Rojas dans le match en expédiant son premier tir par dessus la clôture de gauche.

## Cette défaite comporte des points positifs

— Rodgers

Michel LAJEUNESSE Chicago (PC)

Il est souvent difficile de trouver des points positifs quand une équipe vient de subir un troisième revers d'affilée et, qu'en plus, il s'agit d'une véritable raclée aux mains d'une équipe qui occupe l'avant dernier rang de sa section.

Le receveur Jerry Goff a claqué un circuit et obtenu un simple. La recrue a quatre coups sûrs en six présences à ses deux derniers matches. Pourtant, il n'était pas très satisfait de sa performance.

«Oui, bien sûr, je m'élanche beaucoup mieux à la plaque, mais je ne suis pas très satisfait de mon travail derrière le marbre, a-t-il confié. C'est à cause de mon travail de receveur que j'ai gradué dans les ligues majeures et je ne suis pas fier de ma performance aujourd'hui.»

Goff a laissé passer une offre de Dale Mohorcic pour donner un point aux Cubs. Il a expédié un tir directement au champ centre quand Jerome Walton a volé le deuxième coussin en première.

«Oh oui, j'ai un bon bras, vous l'avez vu? a-t-il demandé en dérision. A quoi sert d'avoir un bon bras si on n'est pas capable de lancer la balle sur le coussin? Ce n'est vraiment pas moi. Mais je sais que je vais me ressaisir.»

Quant à Buck Rodgers, il trouvait des choses positives dans cette défaite.

«Larry Walker a connu une bonne journée à la plaque. Il a frappé la balle solidement à deux reprises. Mais c'est surtout son but sur balles qui m'a impressionné. Il avait deux prises contre lui et a finalement arraché quatre balles à Harkey et c'est signe qu'il a su se montrer patient. Pour ce qui est de Bill Sampen, je ne voulais pas l'utiliser parce que son bras est vraiment fatigué. Mais il avait travaillé sur son élan avec Larry Ben- neth et il laissait partir la balle plus



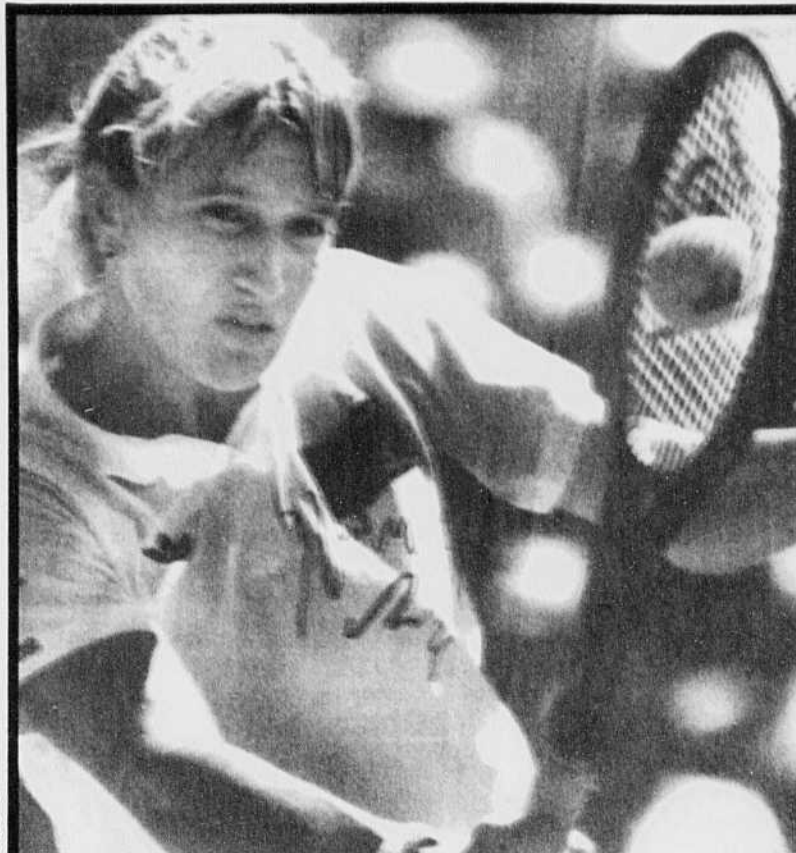
Larry Walker

rapidement aujourd'hui. C'est là un autre point positif.»

Pour ce qui est de Walker, il a mieux fait avec un circuit de deux points et un simple en trois présences en plus de son but sur balles. Il n'avait pas obtenu de coup sûr à ses 20 dernières présences et présentait une moyenne de .120 (soit 6 en 50) depuis le 7 juillet quand il avait claqué son 10e circuit de la saison contre Jim Deshaies des Astros.

«Oui, c'est bien de mettre fin à une disette, disait-il, mais cela n'a pas vraiment aidé l'équipe. L'important, c'est de voir gagner l'équipe.» Walker a harponné Doug Dasencenzo au troisième but en huitième manche, lui qui tentait de se rendre du premier au troisième sur un simple de Jerome Walton. Le relais était parfait.

«On me dit que je suis devenu un des meilleurs voltigeurs défensifs de la ligue. Je ne sais pas vraiment parce qu'il y a beaucoup de bons joueurs défensifs. Mais c'est tout un compliment, a dit Walker. J'essaye de demeurer agressif, de présenter un jeu solide.»



Le quart de finale entre la première favorite Steffi Graf et la Soviétique Natalia Zvereva, hier après-midi, a laissé tout le monde sur son appétit. Graf a complètement dominé le premier set, 6-0, puis s'est amusée pour enfin l'emporter par la marque de 6-4.

## Steffi Graf a dominé avant de s'amuser

□ Natalia Zvereva ne voulait pas se battre

Mario SIMARD Montréal (PC)

Le quart de finale entre la première favorite Steffi Graf et la Soviétique Natalia Zvereva, hier après-midi, a laissé tout le monde sur son appétit. La conférence de presse d'après-match, elle, a laissé un goût amer.

Graf a complètement dominé le premier set, qu'elle a remporté 6-0, puis s'est amusée dans le second pour finalement bâcler l'affaire au compte de 6-4.

Pendant que Graf avouait qu'elle avait tenté toutes sortes d'expériences dans le deuxième set, Zvereva racontait qu'elle souffrait d'un léger «burn-out», et qu'elle n'avait plus le désir de vaincre, de se battre jusqu'à la fin. Et tant pis pour le match terne qu'on nous a offert.

«Depuis ma participation à la coupe de la Fédération la semaine dernière, je n'ai plus de motivation, a dit Zvereva. Pendant le match, je ne ressentais pas un grand désir de l'emporter. Je n'avais pas envie de me battre.

«Je m'ennuie de la maison. Au cours des quatre dernières années, pas une fois j'ai pu passer un mois complet chez moi. Je m'ennuie de la maison, de ma famille, de mes amis. Je retourne chez-moi et tout va bientôt rentrer dans l'ordre.»

C'est la deuxième fois que Zvereva, âgée de 19 ans, nous fait le coup du «burn-out» à Montréal. L'année dernière, lors d'un match-exhibition au Forum contre la Canadienne Helen Klesi, elle avait offert une performance très médiocre. Après la rencontre, elle avait même versé des larmes devant quelques journalistes.

Hier, elle a indiqué que la solution à ses problèmes pourrait être d'élire domicile dans un pays d'Europe de l'Ouest, où elle passe plusieurs mois par année. Elle a parlé de s'établir à Berlin ou Londres dès l'année prochaine.

## Graf s'amuse

Graf n'a mis précisément que 21 minutes pour enlever le premier set, 6-0. On aurait pu s'attendre à pareille domination de Graf dans un match de première ronde, mais en quart de finale, contre la cinquième favorite...

«J'ai brisé ma raquette au premier set, et le cordage de ma deuxième raquette n'était pas adéquat, a dit Zvereva. Je savais alors que ce ne serait pas ma journée.»

Puis, dans le deuxième set Graf s'est mise à rater la cible, souvent par beaucoup. Elle a même permis à Zvereva de briser son service à deux occasions consécutives, pour lui concéder une avance de 4-2.

«Je n'ai jamais pensé que je pourrais perdre, a dit Graf. Dans le deuxième set, j'ai essayé toutes sortes de coups, des revers à deux mains, des moon-balls...»

Et pourquoi des expériences dans un match quart de finale?

«Parce que je pouvais me le permettre. Parce que j'en ai besoin. J'ai maintenant besoin d'un bon arsenal de coups puisque les joueuses sont de plus en plus agressives. Ce fut donc un match profitable pour moi.»

## Et maintenant...

Graf affrontera aujourd'hui en demi-finale la Française Nathalie Tauziat, gagnante surprenante, hier, aux dépens Manuela Maleeva-Fragnière, par le pointage de 6-3, 6-2.

Le jeu de Graf est-il suffisamment à point pour lui permettre de tout balayer?

«Steffi n'est pas à son mieux, a commenté Zvereva. Elle commet plusieurs erreurs sur des coups faciles. Auparavant, il était si difficile de lui arracher un jeu.»

Lorsque Graf a été informée des commentaires de Zvereva, elle a répondu, avec le sourire: «Parlait-elle du premier set?»

Une chose est certaine, Tauziat vendra sa peau plus chèrement que Zvereva. Classée septième tête de série, la Française débordait d'enthousiasme après avoir réglé le cas de Maleeva-Fragnière, pourtant quatrième favorite, en sets consécutifs.

«Je n'aurai pas de tactique très définie, a dit Tauziat, âgée de 22 ans et classée 16e au monde. Je vais jouer mon jeu, c'est-à-dire être très offensive.»

«Il ne faut surtout pas que je redoute le coup droit de Graf. Malgré ce que disent les autres joueuses, j'ai affronté Graf sept ou huit fois et je me suis rendue compte qu'elle commet beaucoup d'erreurs sur son coup droit.»

Concernant Maleeva-Fragnière, il faut dire à sa décharge que son difficile match de la veille contre Klesi l'a laissée beaucoup moins énergique.

«J'avais encore des raideurs. Je n'étais pas prête physiquement et mentalement», a-t-elle dit.



Wallace Johnson, évoluant au premier but, tente d'attraper la balle à main nue et de doubler Ryne Sandberg au premier coussin en cinquième manche. Johnson n'a toutefois pas réussi le jeu.

## Les Expos suscitent plus d'intérêt à l'étranger

Michel LAJEUNESSE Chicago (PC)

Dans la Ligue nationale, les Expos ne sont devancés que par Houston et Philadelphie au chapitre des équipes qui attirent le moins de spectateurs. Mais pourtant, ils sont encore plus populaires à l'étranger avec une moyenne de 24 880 qu'à Montréal où ils n'attirent que 18 623 spectateurs au Stade olympique.

Par contre, les Blue Jays de Toronto vont établir un record des majeures en ce qui a trait aux assistances à domicile cette saison, mais ils demeurent une des pires équipes pour attirer les foules à l'étranger.

Jusqu'au 1er août, les Blue Jays ont attiré une moyenne de 25 679 spectateurs à l'étranger comparativement à 47,056 au SkyDome, où seulement des billets à la pièce sont encore disponibles d'ici la fin du calendrier régulier.

Leur moyenne à l'extérieur — qui va aller en s'améliorant durant la course au championnat — est la troisième pire de la ligue. Les Yankees possèdent la deuxième meilleure performance juste derrière Oakland, ce qui prouve que de la mauvaise publicité, reste quand même de la publicité.

-0-

Un terrible accident s'est produit lors du match de jeudi entre les Pirates de Pittsburgh et les Cubs à Wrigley Field. Un fausse balle de Barry Bonds a atteint le jeune Peter McGuire, 12 ans, à la tête.

"L'environnement c'est notre affaire!"

Pompages de toutes catégories, municipaux et industriels de fosses septiques. LAVE-AUTO, TRAPPES A GRAISSES DE RESTAURANT, BRASSERIE, BOUCHERIE.

Les Boues usées sont traitées dans une usine approuvée par le ministère de l'environnement.

LES ENTREPRISES

Sani-tal INC.

220, Chemin Valiquette, R.R.5, Magog, QC, J1X 3W5





## La chasse: c'est pour bientôt

**J**e sais, je sais. Pourquoi discuter dès maintenant de chasse sportive alors que le soleil de plomb nous tape sur la tête. Et bien, parce qu'il faut commencer à y songer. C'est encore le temps de la pêche, pour quelques semaines. Mais on n'aura pas à patienter bien des lunes avant de prendre le sentier des forêts, à la recherche du petit gibier, de l'original ou du chevreuil.

A cette fin, le ministère du Loisir, de la chasse et de la pêche rappelle qu'à compter de mardi prochain, le 7 août, les amateurs de chasse et de villégiature pourront effectuer une réservation de chalet pour l'automne dans les parcs et réserves fauniques du Québec.

Pour effectuer leur réservation, les personnes intéressées doivent communiquer avec le service des réservations du MLCP au numéro de téléphone 1-800-462-5349, entre 08 h 30 et 16 h 00 et ce, selon le calendrier suivant: — Mardi 7 août: Réserves fauniques des Chics-Chocs, de Matane, de Port-Daniel, de Rimouski et parcs du Bic et de la Gaspésie. — Mercredi 8 août: Réserves fauniques des Laurentides, de Portneuf et parc de Frontenac.

— Jeudi 9 août: Réserves fauniques Mastigouche, de Papineau-Labell, Rouge-Matawin, du Saint-Maurice et parc du Mont-Tremblant.

— Du 10 août jusqu'à la fin de la saison: Le service des réservations du MLCP offrira les disponibilités restantes aux mêmes heures, aux mêmes numéros de téléphone.

A l'automne, des séjours en chalet sont offerts dans plusieurs réserves fauniques pour pratiquer la chasse au petit gibier. La chasse au cerf de Virginie, avec hébergement, est également possible dans les réserves fauniques de Matane, de Port-Daniel et de Rimouski. Plusieurs réserves fauniques offrent aussi des séjours de villégiature. Dans les parcs, durant la saison automnale, l'hébergement est disponible pour la villégiature seulement.

### Certificat du chasseur

Pour pratiquer la chasse sportive en toute légalité, tous les chasseurs doivent avoir en leur possession un certificat obtenu à la suite d'un cours sur la sécurité dans le maniement des armes à feu.

Or, ce certificat est renouvelable pour la somme de 3 \$ (valable pour 3 ans) pour ceux qui sont nés durant les mois de janvier, février et mars; pour 4 \$ (valable 4 ans) pour ceux qui sont nés durant les mois d'avril, mai et juin; pour 5 \$ (valable pour 5 ans) pour ceux qui sont nés durant les mois de juillet, août et septembre; et pour la somme de 6 \$ (valable pour 6 ans) pour ceux qui sont nés durant les mois d'octobre, de novembre et de décembre.

Pour toute demande de renouvellement reçue entre le 1er juillet et le 1er décembre, la somme de 2 \$ est ajoutée au prix réglementaire habituel.

Pour renouveler, il suffit de se rendre à un des bureaux régionaux du MLCP ou encore d'écrire au MLCP, Service des permis, 150, boulevard Saint-Cyrille Est, 4e étage, Québec, G1R 4Y1.

### Cours maniement d'arme

L'Association des chasseurs et pêcheurs de Sherbrooke organise un cours de sécurité dans le maniement des armes à feu en vue de l'obtention du certificat du chasseur. Ce cours se tiendra toute la journée du 18 août, au Centre d'animation culturelle, situé au 1215 rue Kitchener, à Sherbrooke.

Les inscriptions peuvent se faire chez Lachance chasse et pêche. Des informations supplémentaires peuvent également être obtenues auprès de Gilles Bouchard, au numéro 564-8441.



**Roch Labrecque, un ancien employé de La Tribune, a capturé un doré et une ouaniche, dans le lac St-François. Le doré faisait trois livres et demie, contre deux livres pour la ouaniche. L'heureux pêcheur était accompagné de Réjean Lecours, représentant aux ventes pour La Tribune. Selon Réjean Vézina, biologiste au MLCP, il est fort possible qu'il s'agisse effectivement d'une ouaniche. Le MLCP a entrepris en 1988 un programme d'ensemencement de ouaniche dans les rivières Felton et Sauvage. Incidemment, Réjean Vézina invite les pêcheurs qui prendraient d'autres ouaniches à informer le MLCP. Prélever quelques écailles et donner un rapport longueur-poids serait également précieux pour les biologistes.**

## Le hockey mineur sherbrookoïse mieux préparé que jamais

□ Fini l'ère des gilets désuets et rapiécés en catégorie locale

André LAROCHE

Sherbrooke

«Le hockey mineur à Sherbrooke n'a jamais été aussi prêt que cette année pour commencer sa saison. Les parents et les joueurs vont en rester surpris», a déclaré, hier, le nouveau président des Amis du hockey mineur de Sherbrooke (AHMS), Paul Filion.

Selon ce dernier, le conseil d'administration, complètement renouvelé ce printemps, a travaillé d'arrache-pied pendant toute la saison estivale pour offrir de meilleurs services aux jeunes joueurs de hockey de Sherbrooke.

Par exemple, Filion a révélé que toutes les équipes de catégorie locale, d'atome à midjet, se verraient habiller aux couleurs de la Ligue nationale. Ces équipements tout neufs, d'une valeur de 7700 \$, seront défrayés par 14 compagnies de Sherbrooke qui ont accepté de parrainer une ou plusieurs formations.

«Nous étions tannés de voir nos jeunes des classes locales devoir évoluer avec des gilets désuets, trop serrés ou rapiécés», a expliqué Filion.

Le président a aussi confié que l'AHMS avait négocié au cours de l'été une entente avec le Tournoi international bantam de Sherbrooke. Cet accord permettra une répartition des tâches et des profits inhérents à cette manifestation.

Plusieurs autres innovations seront dévoilées dans une conférence de presse, prévue pour le 25 septembre prochain.

D'autre part, les inscriptions pour le mini-camp de l'AHMS auront lieu la semaine prochaine, du lundi au mercredi, de 18h à 21h, au bureau du hockey mineur au Centre récréatif Eugène-Lalonde. Le coût a été fixé à 20 \$ pour un joueur et 15 \$ pour un gardien de but.

Le camp se déroulera du 10 au 12 août, au Centre Eugène-Lalonde, et s'adresse aux joueurs de tous les niveaux.

«Ce camp est important puisque les profits paient les salaires de nos deux directeurs techniques pendant toute la saison. A condition d'avoir un minimum de 100 inscriptions», a signalé le président.

# Frédéric Niemeyer atteint deux finales provinciales

Louis-Éric ALLARD

Drummondville

Le jeune Magogois Frédéric Niemeyer participera aux finales du simple et du double du championnat provincial de tennis pour les 14 ans et moins qui se tient à Drummondville.

Ce n'est toutefois pas une surprise puisque Frédéric Niemeyer est considéré comme le meilleur joueur de sa catégorie au Québec. Il affrontera, aujourd'hui, Yanick Violette (3e favori), de Repentigny, lors de la finale du simple chez les garçons. En finale, hier, le Magogois avait disposé de Michael Gazal (no 4), de Côte Saint-Luc en deux manches identiques de 6-2. Quant à Violette, il a surpris son compagnon d'entraînement et second favori, Jocelyn Robichaud, de Joliette, en des manches de 6-2 et 7-5.

En double, on assistera encore à un duel entre Niemeyer et Violette. Ce dernier fera équipe avec Jocelyn Robichaud, alors que Frédéric Niemeyer évoluera en compagnie d'Ari Brojde. Le duo Niemeyer-Brojde avait vaincu l'équipe de Frédéric La-

londe et Maxime Chrétien, 6-4 et 6-2, en demi-finale pour accéder à la grande finale du double.

Frédéric Niemeyer s'est dit très satisfait de son rendement au cours de son dernier match. «J'ai bien joué, j'ai suivi mon plan match à la lettre. J'ai déplacé mon adversaire de gauche à droite. Je l'ai attaqué sur les balles courtes qu'il m'a envoyées» a-t-il confié.

Ce jeune homme, qui est âgé de 14 ans, demeure à Magog, depuis maintenant trois ans. Son père est de nationalité allemande, d'où vient son nom de famille peu commun au Québec.

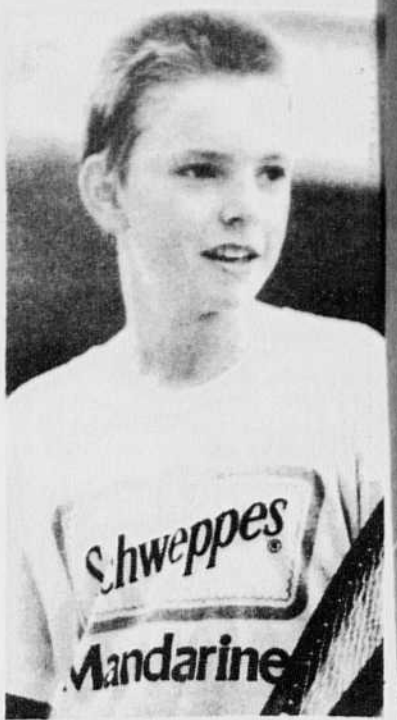
Frédéric connaît bien son prochain adversaire, Yanick Violette. Il l'a affronté à trois reprises, l'emportant en deux occasions. Sa défaite est survenue, en finale du championnat provincial de tennis intérieur. Toutefois, pour Frédéric, il n'y aura pas un soupçon de vengeance, lors de son prochain match. «Yanick est un bon copain à moi. Cela devrait donner un bon match, je ne ferai pas comme la dernière fois. Je vais rester plus au fond du terrain pour échanger, au

lieu de monter au filet trop souvent» dit-il, en admettant que sa force se situe sur les échanges de fond de terrain, surtout au niveau de son coup droit.

En simple féminin, la finale mettra au prise les deux premières favorites, soit Sophie Lefebvre et Annie Trépanier. Lefebvre a vaincu Julie Hervieux 6-0 et 6-2, tandis que Trépanier accédait en finale, en triomphant de Marie-Eve Girard au compte de 6-1 et 6-3. Les deux gagnantes participent également à la finale du double, alors qu'elles joueront ensemble contre un duo formé de Julie Latrémouille et Magali Picotte.

En finale consolation, on retrouvera, dans la catégorie masculine, Ari Brojde contre Dominic Beauchamp. Chez les filles, Julie Latrémouille et Anne-Pierre Bouffard s'affrontent.

Les finales auront lieu, aujourd'hui, dès 10h00, sur les courts du parc Woodyatt. Ce sera, tout d'abord, le simple féminin suivi du simple masculin, à 11h30. Ensuite, on pourra assister aux finales des doubles masculin et féminin.



Frédéric Niemeyer

## Becker battu, sifflé et hué

Kitzbuehel, Autriche (AP)

Le favori Boris Becker a été défait par le Tchèque Karel Novacek au compte de 6-3, 6-3, hier, en quarts de finale des Internationaux de tennis d'Autriche.

Novacek, 37e joueur mondial et septième tête de série, n'a eu besoin que d'un peu plus d'une heure pour disposer de Becker, qui a souvent des ennuis sur terre battue et qui était en méforme évidente.

Becker a été sifflé et hué par une bonne partie de la foule de 6 500 spectateurs, incluant des Allemands de l'ouest, quand il a quitté le court.

Becker, troisième joueur mondial, a débuté avec force prenant une avance de 3-0. Mais son jeu s'est détérioré et il a commis nombre de doubles-fautes en plus d'envoyer des retours faciles dans le filet.

## Capriati de plus en plus coriace

□ Sabatini a eu besoin de toute son expérience pour disposer de la jeune Américaine

Mario SIMARD

Montréal (PC)

Pour Gabriela Sabatini et les autres grandes dames du circuit professionnel, les matches sont de plus en plus difficiles contre la jeune merveille américaine Jennifer Capriati. Sabatini tirait de l'arrière 4-2 au troisième et dernier set mais, de peine et de misère, elle a enlevé les quatre derniers jeux pour remporter une victoire de 3-6, 6-1, 6-4, hier soir, et atteindre les demi-finales des Internationaux de tennis du Canada.

Et pourtant Sabatini, deuxième favorite, n'a pas mal joué, affichant même une dextérité au filet qu'on ne lui connaissait pas. Mais Capriati a été redoutable, avec ses puissants services, des retours foudroyants et quelques lobs époustouffants.

Les deux joueuses en étaient à un troisième affrontement en carrière, et pour la première fois Capriati a forcé le tenue d'un troisième set. La jeune Américaine n'a que 14 ans et, au fil des mois, elle deviendra de plus en plus redoutable.

«Elle a joué un bon match, a avoué Sabatini. J'ai remarqué qu'elle avait été plus intelligente dans son jeu que dans nos deux premiers affrontements. Elle a frappé profondément.

«A la fin, elle semblait un peu plus fatiguée. Je pense que le troisième set aurait pu aller d'un côté comme de l'autre, mais mon expérience a peut-être fait la différence.»

Capriati menait 4-2 au dernier set, après un bris de service. Mais à son tour Sabatini brisait le service de sa jeune rivale, et l'Argentine n'allait plus perdre un jeu.



Gabriela Sabatini

«J'étais excitée mais il n'y avait pas de pression, a raconté Capriati au sujet de son avance de 4-2. Mais j'ai raté une couple de demi-volées et je n'aurais pas dû tenter ces coups. Peut-être que son expérience a fait la différence.»

### Deux matches en une soirée

Sabatini affrontera en demi-finale, aujourd'hui, la Bulgare Katerina Maleeva, victorieuse hier après-midi

## Marc Girouard gagne devant Bob Mailloux et Marcel Dion

□ Premier match de barrage présenté en Estrie

Sherbrooke

Le golfeur professionnel Marc Girouard a remporté les honneurs du premier match de barrage Sher-Wood, présenté hier après-midi sur les allées du club de golf Venise.

Girouard a eu le meilleur sur neuf autres joueurs de la région estrienne, dont quatre professionnels. Il l'a remporté l'épreuve aux dépens de l'amateur Bob Mailloux. Girouard a pu éliminer Mailloux au neuvième trou lors d'une sortie de trappe puisque les deux finalistes avaient égalé le trou. Girouard a placé sa balle à huit pieds du fanion alors que celle de Mailloux s'arrêtait à 15 pieds.

Ce match de barrage, une compétition qu'on retrouve de plus en plus dans les activités entourant les tournois de la PGA, était le premier du genre à être tenu en Estrie. Cette première se voulait l'événement principal de la fête en l'honneur de Roger H. Legault, président de l'Association de golf amateur du Québec.

Un total de 10 golfeurs, soit cinq professionnels et cinq amateurs, participaient à cette compétition de neuf trous où un golfeur est éliminé à cha-

que trou: les égalités étant départagées par divers concours comme logger sa balle le plus près du trou sur un coup roulé donné, une approche ou une sortie de trappe.

Dans la compétition d'hier, André Maltais, professionnel au club Waterville a été le premier à subir l'élimination. Roger H. Legault, de Venise, a suivi au deuxième trou. Puis sont tombés dans l'ordre: Yves Mandeville, d'East Angus, le vétéran Gerry Leblanc, de Venise, et Marc Provancher, également de Venise. Au sixième trou, Claude Charpentier, de Milby, a succombé et il a été imité au trou suivant par Guy Faucher, de Milby également, laissant au terre du numéro huit les professionnels Marcel Dion, Venise, et Marc Girouard contre l'amateur Bob Mailloux. Dion a finalement subi l'élimination au huitième vert.

Par ailleurs, parmi la centaine d'amateurs qui ont participé à la fête en l'honneur de Roger H. Legault, en disputant une ronde de golf sur les allées de Venise, c'est Mario Chamberland qui a gagné le concours du plus long coup de départ. Sa balle a franchi 293 verges et deux pieds.

## Marcel St-Laurent en compétition sur les plages d'Old Orchard

Sherbrooke (AL)

Le dynamophile sherbrookoïse Marcel St-Laurent prendra part aujourd'hui à une compétition de «bench press», disputée sous le soleil et dans le sable chaud de la plage d'Old Orchard, au Maine.

Selon St-Laurent, ce tournoi est couru par les hommes les plus résistants de la Côte Est. Chaque compétiteur devra soulever le plus grand nombre de fois une barre d'une pesanteur égale à son propre poids corporel, avec 50 livres ajoutées.

## Chris Chelios et Gary Suter sous le coup de poursuites

Madison, Wisconsin (AP)

Chris Chelios des Blackhawks de Chicago, Gary Suter des Flames de Calgary et David Lundeen sont, depuis hier, sous le coup de poursuites déposées par deux officiers de police en raison d'une altercation survenue le 28 juin dernier à la sortie d'une brasserie.

Suter, Chelios et Lundeen sont tous d'ex-joueurs de hockey de l'université du Wisconsin. La poursuite stipule que les deux policiers en civil ont été «agressés, battus et ridiculisés.»

Les compensations monétaires demandées n'ont pas été rendues publiques. Les poursuites ont été déposées par le sergent Mark Bradley et l'agent Jeroma Becka.

Les trois joueurs de hockey avaient été arrêtés quand Bradley et Becka ont été agressés alors qu'ils tentaient de contenir Chelios qui, disent-ils, faisait preuve d'un comportement jugé obsène à l'extérieur du débit de boisson.

Le groupe a agressé les officiers avec «l'intention de causer

des blessures», et a agi de «façon outrageante en regard des droits civils» de ces derniers, mentionne la poursuite. Les joueurs de hockey n'ont «pas tenu compte» de la présence policière et «de la dignité humaine» des officiers.

Les poursuites alléguent que les policiers ont subi des séqueles physiques et émotionnelles. Bradley, qui est tombé au sol lorsqu'il a été atteint d'un coup de poing au visage, a déboursé des sommes d'argent pour des frais médicaux et fait face «à une possible perte de revenus ou de capacité.»

Trois poursuites différentes au civil ont été entamées.

Jeudi, Suter a été sommé de comparaître sous l'accusation d'agression d'un officier de police. L'offense peut mener à une peine maximum de cinq ans de prison et de 10 000 \$ en dommages.

Chelios a été accusé de résistance aux représentants de l'ordre et de désordre public, alors que Lundeen est accusé d'avoir tenté d'agresser un officier et d'obstruction à la justice.

### BALLE MOLLE

| Ligue de balle Proviso          |                                                                                                                         |                                                                                                               |                                                                                                     |                                                                                           |                                                                                 |                                                                    | Christian Plante                                                                |                           | Atelier |     | 578 |                              |     |     |     |
|---------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|---------|-----|-----|------------------------------|-----|-----|-----|
| Classement                      |                                                                                                                         |                                                                                                               |                                                                                                     |                                                                                           |                                                                                 |                                                                    | Richard Beaudette                                                               |                           | Pub M&B |     | 534 |                              |     |     |     |
| PJ                              | G                                                                                                                       | P                                                                                                             | N                                                                                                   | Moy.                                                                                      | Total                                                                           | Patrice Ray                                                        | Sylvain Gauthier                                                                | Métro Bonair              |         | 500 |     |                              |     |     |     |
| Marché 4 Saisons                | 6 <td>6<td>0<td>0<td>1000<td>12<td>Serge Sirois<th colspan="2">La Romane</th><th>493</th></td></td></td></td></td></td> | 6 <td>0<td>0<td>1000<td>12<td>Serge Sirois<th colspan="2">La Romane</th><th>493</th></td></td></td></td></td> | 0 <td>0<td>1000<td>12<td>Serge Sirois<th colspan="2">La Romane</th><th>493</th></td></td></td></td> | 0 <td>1000<td>12<td>Serge Sirois<th colspan="2">La Romane</th><th>493</th></td></td></td> | 1000 <td>12<td>Serge Sirois<th colspan="2">La Romane</th><th>493</th></td></td> | 12 <td>Serge Sirois<th colspan="2">La Romane</th><th>493</th></td> | Serge Sirois <th colspan="2">La Romane</th> <th>493</th>                        | La Romane                 |         | 493 |     |                              |     |     |     |
| Super G. Benoit                 | 6 <td>5<td>1<td>0<td>833<td>10<td></td><th colspan="2">La Romane</th><th>492</th></td></td></td></td></td>              | 5 <td>1<td>0<td>833<td>10<td></td><th colspan="2">La Romane</th><th>492</th></td></td></td></td>              | 1 <td>0<td>833<td>10<td></td><th colspan="2">La Romane</th><th>492</th></td></td></td>              | 0 <td>833<td>10<td></td><th colspan="2">La Romane</th><th>492</th></td></td>              | 833 <td>10<td></td><th colspan="2">La Romane</th><th>492</th></td>              | 10 <td></td> <th colspan="2">La Romane</th> <th>492</th>           |                                                                                 | La Romane                 |         | 492 |     |                              |     |     |     |
| Goudette Belvédère              | 6 <td>3<td>3<td>0<td>500<td>6</td><td></td><td colspan="3"></td></td></td></td></td>                                    | 3 <td>3<td>0<td>500<td>6</td><td></td><td colspan="3"></td></td></td></td>                                    | 3 <td>0<td>500<td>6</td><td></td><td colspan="3"></td></td></td>                                    | 0 <td>500<td>6</td><td></td><td colspan="3"></td></td>                                    | 500 <td>6</td> <td></td> <td colspan="3"></td>                                  | 6                                                                  |                                                                                 |                           |         |     |     |                              |     |     |     |
| Entrept distribution            | 6 <td>2<td>4<td>0<td>333<td>4</td><td></td><td colspan="3"></td></td></td></td></td>                                    | 2 <td>4<td>0<td>333<td>4</td><td></td><td colspan="3"></td></td></td></td>                                    | 4 <td>0<td>333<td>4</td><td></td><td colspan="3"></td></td></td>                                    | 0 <td>333<td>4</td><td></td><td colspan="3"></td></td>                                    | 333 <td>4</td> <td></td> <td colspan="3"></td>                                  | 4                                                                  |                                                                                 |                           |         |     |     |                              |     |     |     |
| Marché d'Estrie                 | 6 <td>2<td>4<td>0<td>330<td>4</td><td></td><td colspan="3"></td></td></td></td></td>                                    | 2 <td>4<td>0<td>330<td>4</td><td></td><td colspan="3"></td></td></td></td>                                    | 4 <td>0<td>330<td>4</td><td></td><td colspan="3"></td></td></td>                                    | 0 <td>330<td>4</td><td></td><td colspan="3"></td></td>                                    | 330 <td>4</td> <td></td> <td colspan="3"></td>                                  | 4                                                                  |                                                                                 |                           |         |     |     |                              |     |     |     |
| Marché Héritage                 | 6 <td>0<td>6<td>0<td>000<td>0</td><td></td><td colspan="3"></td></td></td></td></td>                                    | 0 <td>6<td>0<td>000<td>0</td><td></td><td colspan="3"></td></td></td></td>                                    | 6 <td>0<td>000<td>0</td><td></td><td colspan="3"></td></td></td>                                    | 0 <td>000<td>0</td><td></td><td colspan="3"></td></td>                                    | 000 <td>0</td> <td></td> <td colspan="3"></td>                                  | 0                                                                  |                                                                                 |                           |         |     |     |                              |     |     |     |
| Ligue de balle melle Massawippi |                                                                                                                         |                                                                                                               |                                                                                                     |                                                                                           |                                                                                 |                                                                    |                                                                                 |                           |         |     |     |                              |     |     |     |
| Classement                      |                                                                                                                         |                                                                                                               |                                                                                                     |                                                                                           |                                                                                 |                                                                    | Equipes                                                                         |                           |         |     |     |                              |     |     |     |
| PJ                              | G                                                                                                                       | D                                                                                                             | PC                                                                                                  | PA                                                                                        | Moy.                                                                            | Diff.                                                              | Pinettes Waterville <td>22</td> <td>17</td> <td>5</td> <td>773</td> <td>5</td>  | 22                        | 17      | 5   | 773 | 5                            |     |     |     |
| Pub Chez M&B                    | 22                                                                                                                      | 10                                                                                                            | 12                                                                                                  | 10                                                                                        |                                                                                 |                                                                    | Stucke M&B                                                                      | 22                        | 10      | 12  | 545 | 5                            |     |     |     |
| Blancs d'Estrie                 | 21                                                                                                                      | 10                                                                                                            | 11                                                                                                  | 4                                                                                         |                                                                                 |                                                                    | Phatich M&B                                                                     | 21                        | 10      | 11  | 476 | 6 1/2                        |     |     |     |
| Coups aux Sports                | 16                                                                                                                      | 7                                                                                                             | 9                                                                                                   |                                                                                           |                                                                                 |                                                                    | Coups aux Sports                                                                | 20                        | 8       | 12  | 400 | 8                            |     |     |     |
| Gaiters Huntingville            | 21                                                                                                                      | 7                                                                                                             | 14                                                                                                  |                                                                                           |                                                                                 |                                                                    | Gaiters Huntingville                                                            | 21                        | 7       | 14  | 333 | 9 1/2                        |     |     |     |
| Résultats                       |                                                                                                                         |                                                                                                               |                                                                                                     |                                                                                           |                                                                                 |                                                                    | Waterville 8                                                                    |                           |         |     |     | Blues 7                      |     |     |     |
|                                 |                                                                                                                         |                                                                                                               |                                                                                                     |                                                                                           |                                                                                 |                                                                    | EG. Steve Brun                                                                  | LP. Serge Dorreau         |         |     |     |                              |     |     |     |
|                                 |                                                                                                                         |                                                                                                               |                                                                                                     |                                                                                           |                                                                                 |                                                                    | Sylvain Paradis 2PC 1PP                                                         | John Wallace 38 2PP 1CC   |         |     |     |                              |     |     |     |
|                                 |                                                                                                                         |                                                                                                               |                                                                                                     |                                                                                           |                                                                                 |                                                                    | Bruc Derby 25 3PP 1CC                                                           | Huntingville 7            |         |     |     |                              |     |     |     |
|                                 |                                                                                                                         |                                                                                                               |                                                                                                     |                                                                                           |                                                                                 |                                                                    | Pub M&B 0                                                                       | LG. Richard Grey          |         |     |     |                              |     |     |     |
|                                 |                                                                                                                         |                                                                                                               |                                                                                                     |                                                                                           |                                                                                 |                                                                    | LP. Marc Fontaine                                                               | Kevin Maciver 1PC 3PP 1CC |         |     |     |                              |     |     |     |
|                                 |                                                                                                                         |                                                                                                               |                                                                                                     |                                                                                           |                                                                                 |                                                                    | Pierre James 1PC 2PP                                                            | Wayne Lassonde PPG        |         |     |     |                              |     |     |     |
|                                 |                                                                                                                         |                                                                                                               |                                                                                                     |                                                                                           |                                                                                 |                                                                    | Waterville 12                                                                   | Pub M&B 1                 |         |     |     |                              |     |     |     |
|                                 |                                                                                                                         |                                                                                                               |                                                                                                     |                                                                                           |                                                                                 |                                                                    | EG. Steve Brun                                                                  | LP. Robert Goulet         |         |     |     |                              |     |     |     |
|                                 |                                                                                                                         |                                                                                                               |                                                                                                     |                                                                                           |                                                                                 |                                                                    | Sylvain Paradis 1PC 3PP                                                         | Bernard Boutin 2 en 3     |         |     |     |                              |     |     |     |
|                                 |                                                                                                                         |                                                                                                               |                                                                                                     |                                                                                           |                                                                                 |                                                                    | Christian Lethen 28 2PC 2PP                                                     |                           |         |     |     |                              |     |     |     |
|                                 |                                                                                                                         |                                                                                                               |                                                                                                     |                                                                                           |                                                                                 |                                                                    | Marc Thériault 2PP                                                              |                           |         |     |     |                              |     |     |     |
| Ligue Télémetro O'Keefe         |                                                                                                                         |                                                                                                               |                                                                                                     |                                                                                           |                                                                                 |                                                                    |                                                                                 |                           |         |     |     |                              |     |     |     |
| Classement                      |                                                                                                                         |                                                                                                               |                                                                                                     |                                                                                           |                                                                                 |                                                                    |                                                                                 |                           |         |     |     |                              |     |     |     |
| PJ                              | G                                                                                                                       | P                                                                                                             | N                                                                                                   | PP                                                                                        | PC                                                                              | Ps                                                                 | Equipes <td>19</td> <td>14</td> <td>3</td> <td>153</td> <td>70</td> <td>30</td> | 19                        | 14      | 3   | 153 | 70                           | 30  |     |     |
| Le Gobelet                      | 21                                                                                                                      | 14                                                                                                            | 6                                                                                                   | 1                                                                                         | 164                                                                             | 102                                                                | 29                                                                              | Black Label               | 19      | 14  | 6   | 164                          | 102 | 29  |     |
| Coups Sports                    | 19                                                                                                                      | 8                                                                                                             | 10                                                                                                  | 1                                                                                         | 111                                                                             | 117                                                                | 17                                                                              | Coups Sports              | 20      | 7   | 13  | 0                            | 121 | 154 | 14  |
| Taverna Alexandre               | 21                                                                                                                      | 5                                                                                                             | 16                                                                                                  | 0                                                                                         | 83                                                                              | 167                                                                | 10                                                                              | Loisirs Alexandre         | 21      | 5   | 16  | 0                            | 83  | 167 | 10  |
| Résultats                       |                                                                                                                         |                                                                                                               |                                                                                                     |                                                                                           |                                                                                 |                                                                    |                                                                                 |                           |         |     |     |                              |     |     |     |
| Black Label 7                   |                                                                                                                         |                                                                                                               |                                                                                                     |                                                                                           |                                                                                 |                                                                    |                                                                                 |                           |         |     |     | Taverna Le Gobelet 0         |     |     |     |
| LP. Gauthier Groux              |                                                                                                                         |                                                                                                               |                                                                                                     |                                                                                           |                                                                                 |                                                                    |                                                                                 |                           |         |     |     | Patrice Poiré                |     |     |     |
| Patrice Poiré                   |                                                                                                                         |                                                                                                               |                                                                                                     |                                                                                           |                                                                                 |                                                                    |                                                                                 |                           |         |     |     | Taverna Alexandre 0          |     |     |     |
| Coups aux Sports 5              |                                                                                                                         |                                                                                                               |                                                                                                     |                                                                                           |                                                                                 |                                                                    |                                                                                 |                           |         |     |     | LP. Vion Blodreau            |     |     |     |
| LP. Gauthier Gagne              |                                                                                                                         |                                                                                                               |                                                                                                     |                                                                                           |                                                                                 |                                                                    |                                                                                 |                           |         |     |     | Alan Blonchard 25 188        |     |     |     |
| La Rampe 25 1PP                 |                                                                                                                         |                                                                                                               |                                                                                                     |                                                                                           |                                                                                 |                                                                    |                                                                                 |                           |         |     |     | Loisirs L'archevêque 7       |     |     |     |
| Black Label 19                  |                                                                                                                         |                                                                                                               |                                                                                                     |                                                                                           |                                                                                 |                                                                    |                                                                                 |                           |         |     |     | LP. Hector Tolleret          |     |     |     |
| LP. Gauthier Groux              |                                                                                                                         |                                                                                                               |                                                                                                     |                                                                                           |                                                                                 |                                                                    |                                                                                 |                           |         |     |     | Daniel Ray 1DB 1TR 15AC      |     |     |     |
| Philip Kyla 25 1CC 2PP          |                                                                                                                         |                                                                                                               |                                                                                                     |                                                                                           |                                                                                 |                                                                    |                                                                                 |                           |         |     |     | Taverna Alexandre 7          |     |     |     |
| Taverna Le Gobelet 9            |                                                                                                                         |                                                                                                               |                                                                                                     |                                                                                           |                                                                                 |                                                                    |                                                                                 |                           |         |     |     | LP. Sylvain Ray              |     |     |     |
| LP. Alain D'Ambrasia            |                                                                                                                         |                                                                                                               |                                                                                                     |                                                                                           |                                                                                 |                                                                    |                                                                                 |                           |         |     |     | Guy Farnis 15 288 2PP        |     |     |     |
| Alan Walsh 10 2DB 8PP           |                                                                                                                         |                                                                                                               |                                                                                                     |                                                                                           |                                                                                 |                                                                    |                                                                                 |                           |         |     |     | Loisirs L'archevêque 7       |     |     |     |
| LP. Gauthier Gagne              |                                                                                                                         |                                                                                                               |                                                                                                     |                                                                                           |                                                                                 |                                                                    |                                                                                 |                           |         |     |     | LP. Hubert Dumont            |     |     |     |
| Richard Champagne 15 1HR        |                                                                                                                         |                                                                                                               |                                                                                                     |                                                                                           |                                                                                 |                                                                    |                                                                                 |                           |         |     |     | Hector Tolleret 25 Alexandre |     |     |     |
| Black Label 10                  |                                                                                                                         |                                                                                                               |                                                                                                     |                                                                                           |                                                                                 |                                                                    |                                                                                 |                           |         |     |     | Taverna Alexandre 2          |     |     |     |
| LP. Pierre Corriveau            |                                                                                                                         |                                                                                                               |                                                                                                     |                                                                                           |                                                                                 |                                                                    |                                                                                 |                           |         |     |     | LP. Yvan Blodreau            |     |     |     |
| Marc Rossier 15 2TR 5PP         |                                                                                                                         |                                                                                                               |                                                                                                     |                                                                                           |                                                                                 |                                                                    |                                                                                 |                           |         |     |     | Stéphane L. Tréan 188 1PP    |     |     |     |
| Frappes                         |                                                                                                                         |                                                                                                               |                                                                                                     |                                                                                           |                                                                                 |                                                                    |                                                                                 |                           |         |     |     | Moy.                         |     |     |     |
| Nom - Equipes                   |                                                                                                                         |                                                                                                               |                                                                                                     |                                                                                           |                                                                                 |                                                                    |                                                                                 |                           |         |     |     | 467                          |     |     |     |
| Patrice Poiré, Le Gobelet       |                                                                                                                         |                                                                                                               |                                                                                                     |                                                                                           |                                                                                 |                                                                    |                                                                                 |                           |         |     |     | 444                          |     |     |     |
| Marc Campagna, Le Gobelet       |                                                                                                                         |                                                                                                               |                                                                                                     |                                                                                           |                                                                                 |                                                                    |                                                                                 |                           |         |     |     | 444                          |     |     |     |
| Charles Dubois, Black Label     |                                                                                                                         |                                                                                                               |                                                                                                     |                                                                                           |                                                                                 |                                                                    |                                                                                 |                           |         |     |     | 444                          |     |     |     |
| Lancers                         |                                                                                                                         |                                                                                                               |                                                                                                     |                                                                                           |                                                                                 |                                                                    |                                                                                 |                           |         |     |     | V                            | D   | N   | MPM |
| Maur. Blais, Gobelet            |                                                                                                                         |                                                                                                               |                                                                                                     |                                                                                           |                                                                                 |                                                                    |                                                                                 |                           |         |     |     | 8                            | 2   |     |     |
| Gauthier Groux, Black Label     |                                                                                                                         |                                                                                                               |                                                                                                     |                                                                                           |                                                                                 |                                                                    |                                                                                 |                           |         |     |     | 7                            | 2   |     |     |
| Meilleurs frappeurs             |                                                                                                                         |                                                                                                               |                                                                                                     |                                                                                           |                                                                                 |                                                                    |                                                                                 |                           |         |     |     |                              |     |     |     |
| Pub M&B                         |                                                                                                                         |                                                                                                               |                                                                                                     |                                                                                           |                                                                                 |                                                                    |                                                                                 |                           |         |     |     | 620                          |     |     |     |
| Atelier                         |                                                                                                                         |                                                                                                               |                                                                                                     |                                                                                           |                                                                                 |                                                                    |                                                                                 |                           |         |     |     | 591                          |     |     |     |
| Atelier                         |                                                                                                                         |                                                                                                               |                                                                                                     |                                                                                           |                                                                                 |                                                                    |                                                                                 |                           |         |     |     | 588                          |     |     |     |
| Rei Jerry's                     |                                                                                                                         |                                                                                                               |                                                                                                     |                                                                                           |                                                                                 |                                                                    |                                                                                 |                           |         |     |     | 588                          |     |     |     |
| J. Delongchamps 25 11 3PP       |                                                                                                                         |                                                                                                               |                                                                                                     |                                                                                           |                                                                                 |                                                                    |                                                                                 |                           |         |     |     |                              |     |     |     |
| Jocelyn Salvai                  |                                                                                                                         |                                                                                                               |                                                                                                     |                                                                                           |                                                                                 |                                                                    |                                                                                 |                           |         |     |     |                              |     |     |     |
| Sylvain Beaudette               |                                                                                                                         |                                                                                                               |                                                                                                     |                                                                                           |                                                                                 |                                                                    |                                                                                 |                           |         |     |     |                              |     |     |     |
| Bernard Jutras                  |                                                                                                                         |                                                                                                               |                                                                                                     |                                                                                           |                                                                                 |                                                                    |                                                                                 |                           |         |     |     |                              |     |     |     |
| Séverin Lessard                 |                                                                                                                         |                                                                                                               |                                                                                                     |                                                                                           |                                                                                 |                                                                    |                                                                                 |                           |         |     |     |                              |     |     |     |

Si un peu partout dans les villes du baseball majeur et plus particulièrement dans la Ligue américaine, la décision de **FAY VINCENT** de bannir **GEORGE STEINBRENNER** devait réjouir les proprios, les moments de réjouissance pourraient être un de courte durée. En effet, **HANK STEINBRENNER**, le fils de George, aurait l'intention de s'impliquer dans les opérations de l'équipe. Le nom de Steinbrenner n'a donc pas fini de circuler et peut-être bien de prendre la manchette...

-0-

Les Expos de Montréal auront eu la chance de mettre la main sur l'artilleur gaucher **DENNIS COOK** des Phillies de Philadelphie avant la date limite des transactions, mais le club Philadelphien se montrait un peu trop gourmand...

-0-

Le **PALAIS des SPORTS** de Sherbrooke risque de devenir un bel éléphant blanc si la ville ne décide pas de faire l'embauche d'un gestionnaire qui ferait en sorte de faire un peu d'animation à cet endroit. Il faut dire que le Palais des sports est payé, ça tracasse un peu moins nos édiles municipaux...

-0-

Même s'il en coûte de plus en plus cher pour faire du baseball dans les majeures, ça semble faire peur à personne. Un porte-parole du baseball majeur a laissé entendre que le coût d'une nouvelle franchise se situe à **95 MILLIONS \$**. Y a-t-il des intéressés? Il y aurait des demandes de la part de 26 groupes. On saura en septembre 1991 qui obtiendra une concession alors que le cri «play-ball» se ferait entendre en avril 93...

-0-

On raconte que lorsque **DENNIS SAVARD** a appris la nouvelle de la transaction qui l'envoyait à Montréal, il était entre les deux neuf trous d'une ronde de golf. Il aurait fait un beau 12 à la reprise du jeu sur le 10e trou...

-0-

**CHRIS CHELIOS**, non satisfait de l'augmentation automati-

que de 180,000\$ en raison des devises américaines, aurait demandé à la direction des Hawks de Chicago la réouverture de son contrat. On sait que Chelios venait de compléter la seconde année d'un contrat de cinq ans évalué à 1.2 million \$ par année...

-0-

Saviez-vous qu'au sein de l'équipe canadienne de hockey, aux Jeux de l'amitié (Goodwill Ga-

mes) à Seattle, on ne compte aucun joueur issu de l'une des ligues de hockey junior au pays. Il y a là-bas sous la gouverne de **DAVE KING** un groupe de 13 joueurs en provenance de l'Association nationale des collèges. Voilà une situation assez étrange et que j'ai un peu de peine à m'expliquer. Est-il possible qu'il n'y ait pas de talent junior capable d'aider la cause de l'équipe nationale, même en période estivale?...



Denis Savard

## Brochu aura-t-il le même succès que Me Aubut?

Assis dans les gradins du stade municipal de West Palm Beach, au mois d'avril dernier, le président des Expos de Montréal, Claude Brochu, se disait assuré que les Expos, en dépit de la décision de Charles Bronfman de vendre «Nos

Amours», l'équipe allait tout de même avoir pignon sur rue à Montréal pour des années à venir.

A partir de l'information véhiculée ces derniers jours, que les dirigeants des Expos de Montréal se sont empressés d'ailleurs de confirmer, le voeu caressé par Claude Brochu, soit de garder les Expos à Montréal, ne me semble pas être gravé dans le béton, loin de là.

L'annonce, ou si vous préférez, la mise au jour de l'information voulant que nous Québécois n'ayons que jusqu'au 1er septembre pour acheter les Expos - le prix de la facture est 100 millions \$ - a naturellement eu l'effet d'une bombe.

Il n'est pas facile de dénicher des gens intéressés à investir une somme d'argent aussi forte même si le coût d'un permis d'exploitation d'un club dans le baseball majeur va toujours en montant. Les proprios vous diront aussi que les salaires grimpent eux aussi en flèche...

Mais, s'il n'y a eu que très peu d'animation dans le public concernant la vente des Expos à date, ça risque de bouger d'ici la Fête du Travail.

A mon avis, la question est de savoir si le président Claude Brochu parviendra à vendre sa salade aux financiers de la belle province, un peu comme Me Marcel Aubut a réussi à le faire il y a près de deux ans pour sauver les Nordiques.

Nombreux sont ceux qui pensent que Claude Brochu n'y parviendra pas et que les Expos seront vendus à des intérêts étrangers. Ça ne signifie pas que Nos Amours démenteront, mais il y a toujours un risque...

Pourquoi ce risque d'échec? Le prix de la facture, il faudrait être aveugle pour ne pas l'admettre, ça ne se compare d'aucune façon avec les Nordiques.

Et ça ne s'arrête pas là. Le hockey n'est-il pas une religion pour nous tous ici au Québec ainsi qu'à la grandeur du pays. Pour un tas de raisons, le baseball — les chiffres sont là pour le prouver — n'atteint pas le cœur des sportifs.

Personnellement, j'aimerais bien voir Claude Brochu dénicher un acheteur qui garderait l'équipe à Montréal, mais je pense que c'est de rêver en couleurs que d'y croire.

# Duel de gauchers à l'horizon

□ L'attente ronge les nerfs du Sher-Lenn et du Sher-Mont

André LAROCHE

Sherbrooke

Après trois jours d'attente nerveuse, le Sher-Mont et le Sher-Lenn s'affrontent aujourd'hui, à 14h, au Champ de Mars de Sherbrooke, dans la finale du championnat provincial 11-12 ans des Petites ligues de baseball.

Ce sont ces deux mêmes clubs qui avaient fait les frais du match d'ouverture, samedi dernier, et ils avaient offert ce qui fut probablement la meilleure rencontre du tournoi. Dans une excitante fin de partie, le Sher-Lenn avait marqué trois points dans la sixième et dernière manche pour coiffer le Sher-Mont au poteau.

Cette finale pourrait prendre les allures d'un duel de lanceurs gauchers entre Jonathan Roy et Jean-David Chouinard.

Normand Labelle, entraîneur du Sher-Mont, a en effet confirmé le retour au monticule de Jonathan Roy, lanceur perdant du premier match. «Mais je n'hésiterai pas une fraction de seconde à faire appel à Jean-François Drapeau, une révélation dans ce tournoi, si Jonathan éprouve des problèmes comme la semaine dernière», a-t-il précisé dans un même souffle.

«Ce n'est pas normal qu'il (Roy) ait atteint trois frappeurs au match d'ouverture», a ajouté Labelle, qui avoue avoir de la difficulté à supporter cette attente qui perdure depuis la fin de la ronde préliminaire, mercredi.

«C'est l'enfer!», a-t-il lancé.

## Sher-Lenn

Du côté du Sher-Lenn, Charles Lizotte n'avait toujours pas décidé de son lanceur partant, hier soir, mais penchait du côté de Jean-David Chouinard.

«Le Sher-Mont n'a pas vu souvent Chouinard durant la saison régulière», a indiqué Lizotte, qui a dirigé le jeune artilleur chez les Padres cette année. «Avec les Padres, nous étions dans la cave du circuit, mais nous avons chauffé les Mets et les Red Sox (meneurs au classement) avec Chouinard au monticule.»

Lizotte a expliqué son hésitation par la nervosité démontrée par son personnel de lanceurs au cours de l'entraînement d'hier après-midi. «Ils ne sont pas prêts. Ils sont sur les nerfs. Je verrai demain matin celui qui réagit le mieux à la pression», a-t-il confié.

Selon le pilote, sa troupe vaincra si elle fait montre de l'esprit d'équipe démontrée depuis une semaine pour surmonter ses erreurs. «Et nous aurons besoin de l'appui de la foule», a-t-il ajouté.

## Jonathan Roy

De son côté, Jonathan Roy n'a pas cherché midi à quatorze heures pour trouver des excuses à sa performance ordinaire du match d'ouverture. «Je n'avais pas un bon contrôle, mes balles à effet ne fonctionnaient pas, ma rapide ne rentrait pas», a-t-il débité d'un seul trait. «Je

ne sais pas pourquoi, la nervosité peut-être.»

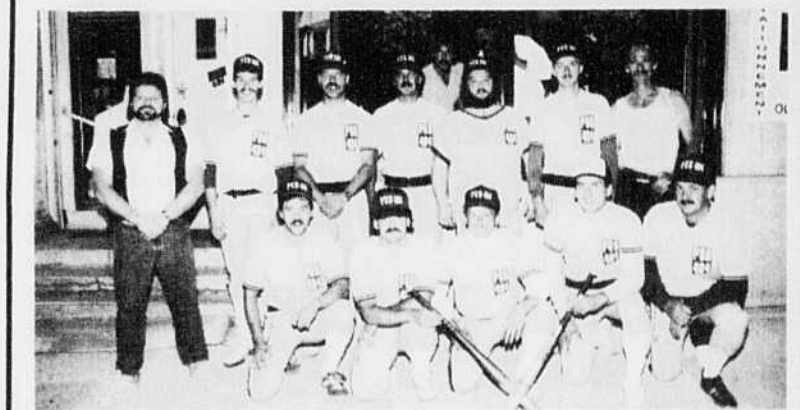
Le petit artilleur dit se sentir toujours en confiance, mais il a admis par la suite qu'il pensait souvent «à ce que je faisais de pas correct.»

«Le voyage à Stoney Creek (pour participer au championnat canadien) demeure ma motivation. Mais j'ai de la pression sur les épaules; si l'équipe n'y va pas, j'aurai la faute sur le dos», a-t-il ajouté.



Depuis trois jours, les joueurs du Sher-Mont et du Sher-Lenn attendent la finale du championnat provincial des Petites ligues de baseball. Elle sera disputée cet après-midi, à compter de 14h, au Champ de Mars.

## BONNE FIN DE SAISON! PUB 404



Dans l'ordre habituel, rangée à l'arrière: Dany Gagné, propriétaire, Marc Lacasse, Marc Roy, Jacques Henri, Jim Parent, Peter Durocher, Richard Simard, propriétaire. Dans le même ordre, rangée à l'avant: Michel Turcotte, Gaétan Tardif (amusement), Mario Tardif, Guy Poisson, André Théberge.

17712X

# Les North Stars installeront leur club-école à Terre-Neuve en 1991

St-Jean, Terre-Neuve (PC)

Les North Stars du Minnesota déménageront leur club-école de Kalamazoo, au Michigan, à St-Jean Terre-Neuve dans la Ligue américaine pour la saison 1991-92.

Cette décision devra être approuvée par les gouverneurs de la Ligue américaine, mais il semble qu'elle ne posera aucun problème.

«La ville de St-Jean se révèle un excellent site pour une équipe de la Ligue américaine», a déclaré Bobby Clarke, le directeur général des North Stars du Minnesota.

«Nous avons été impressionnés

par la ville et les installations et nous sommes convaincus que l'entente sera profitable aux deux parties.»

Ce déménagement pourrait s'avérer coûteux pour les North Stars. Dans une ligue dans laquelle tous les déplacements s'effectuent en autobus, une équipe installée à Terre-Neuve devra utiliser l'avion à chaque fois qu'elle quittera la province.

«Je n'envisage aucun problème», a toutefois confié Doug Armstrong, administrateur des North Stars, lors d'une conférence de presse tenue à St-Jean.

Il a précisé que la formation pourrait probablement prendre un vol jusqu'à Halifax et utiliser l'autobus

pour se rendre dans les différentes villes de la côte atlantique. Et les équipes visiteuses pourraient disputer deux matches d'affilée à St-Jean afin de réduire les coûts de déplacement.

L'équipe disputera ses 40 matches locaux au Memorial Stadium qui peut accueillir 4100 spectateurs.

La Ligue américaine compte déjà quatre formations sur la côte Est: les Citadels d'Halifax (Québec), les Hawks de Moncton (Winnipeg), les Oilers de Cape Breton (Edmonton) et les Canadiens de Fredericton (Montréal).

Les North Stars respecteront leur entente avec la ville de Kalamazoo jusqu'à la fin de la saison 1990-91.

# Mark Gastineau: l'ex-terreur des quarts, maintenant délaissée...

Vancouver (PC)

Il n'y avait ni caméras ni journalistes autour du casier de Mark Gastineau, jeudi soir, alors que l'ancien joueur étoile de la NFL réfléchissait sur son avenir.

Autrefois la terreur des quarts de la NFL, l'ancienne vedette des Jets de New York en est réduit à alterner avec le vétéran Rick Klassen sur la ligne défensive des Lions de la Colombie-Britannique.

«Je commence à être plus à l'aise mais il me reste beaucoup à faire», a déclaré Gastineau au seul journaliste qui le questionnait à l'issue d'une défaite des Lions 36-25 aux dépens des Roughriders de la Saskatchewan.

«Je devrais être impliqué sur plus de jeux.»

Gastineau, âgé de 33 ans, se veut toujours un favori des amateurs. La

foule a hurlé à chaque fois qu'il s'est approché du ballon jeudi. Cela n'est toutefois pas arrivé souvent.

L'as des Jets pour réaliser des retours au quart-arrière adverse au début des années 1980, Gastineau en a réussi un seul cette saison et il suit difficilement le rythme.

«C'est très frustrant et difficile à accepter car je désire jouer au football, a-t-il dit. Je veux jouer ici parce que j'aime Vancouver et j'apprécie mes coéquipiers.

Après la rencontre, l'entraîneur-chef des Lions Lary Kuharich a refusé de dire s'il envisageait des changements en défensive.

«Je ne dirais rien avant d'avoir visionné le film du match.»

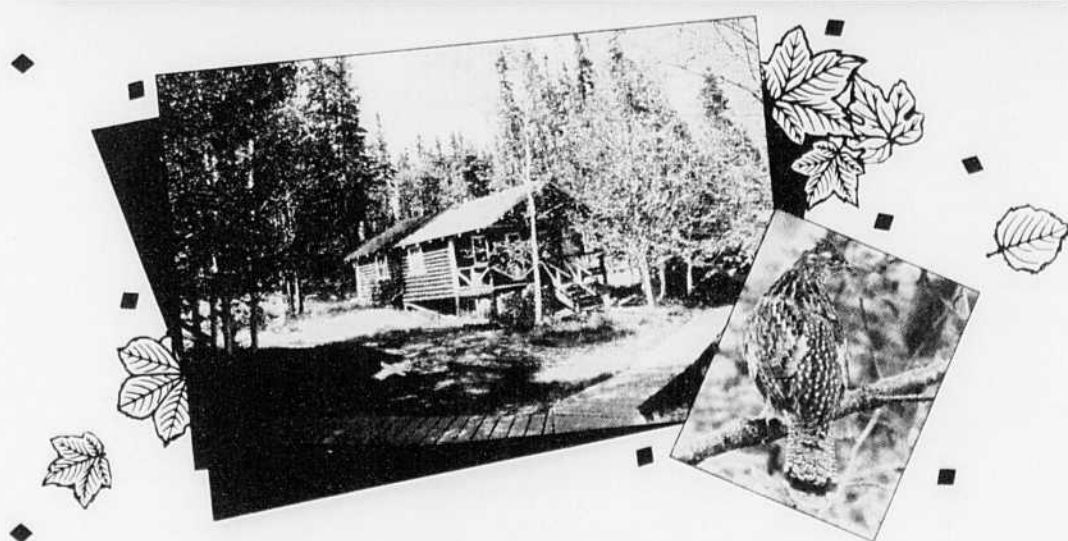
Gastineau, six pieds cinq et 225 livres, a été offert au ballottage plus tôt cette saison. Il sait que son avenir dans la Ligue canadienne dépend de son rendement.



Mark Gastineau

## ACTIVITÉS D'AUTOMNE DANS LES PARCS ET RÉSERVES FAUNIQUES DU QUÉBEC

RÉSERVATIONS À COMPTER DU 7 AOÛT 1990



- ♦ Durant l'automne, des séjours en chalet sont offerts dans plusieurs réserves fauniques pour la villégiature ou la chasse au petit gibier. Dans les parcs, l'hébergement est disponible pour la villégiature seulement. Dans les réserves fauniques de Matane, de Port-Daniel et de Rimouski, la chasse au cerf de Virginie, avec hébergement, est également disponible.

## Pour réserver:

1-800-462-5349

Région immédiate de Québec: 890-5349

entre 8h30 et 16h00 selon le calendrier suivant:

- ♦ **Mardi, 7 août**  
Réserves fauniques des Chics-Chocs, de Matane, de Port-Daniel, de Rimouski et parcs du Bic et de la Gaspésie.

- ♦ **Jeudi, 9 août**  
Réserves fauniques Mastigouche, de Papineau-Labelle, Rouge-Mataviv, de Saint-Maurice et parc du Mont-Tremblant.

- ♦ **Mercredi, 8 août**  
Réserves fauniques des Laurentides, de Portneuf et parc de Frontenac.

Pour les disponibilités restantes, on réserve aux mêmes heures du 10 août jusqu'à la fin de la saison.

Loisir, Chasse et Pêche Québec

Québec

# Gaston Drapeau succède à Dany Dubé à Trois-Rivières

Trois-Rivières (PC)

Les Draveurs de Trois-Rivières ont respecté l'échéancier proposé au moment du départ de l'entraîneur Dany Dubé puisqu'ils ont officiellement annoncé, hier, l'embauche de Gaston Drapeau à titre d'entraîneur et directeur général. Drapeau a signé une entente de deux ans, alors que Normand Meunier a accepté le rôle de directeur administratif pour une saison.

L'entente était acquise depuis jeudi soir, mais Drapeau devait annoncer officiellement sa démission à la direction des Saguenéens de Chicoutimi, ce qu'il a fait dans la matinée d'hier.

Yanic Perreault a répondu à l'invitation des Draveurs de Trois-Rivières et assistait à la conférence de presse.

«La Tribune» n'a pu le rejoindre hier soir pour obtenir ses commentaires, mais son père François affirmait que Yanic voyait l'arrivée de Gaston Drapeau d'un bon œil. «Parce que Gaston Drapeau s'est bâti une bonne réputation à Chicoutimi et qu'il a démontré qu'il pouvait développer des joueurs pour la Ligue nationale». Et le retour de Yanic Perreault à Trois-Rivières? «Ca regarde mieux, ajoutait son père François. Je sais que Yanic et son agent doivent rencontrer la direction de l'équipe la semaine prochaine. Tout devrait se régler à ce moment-là.»

## BASEBALL

### LIGUE NATIONALE

| Section      | Est | G  | P   | May.   | Diff. |
|--------------|-----|----|-----|--------|-------|
| New York     | 60  | 41 | 594 | —      |       |
| Pittsburgh   | 60  | 42 | 588 | 1/2    |       |
| Montreal     | 55  | 51 | 519 | 7 1/2  |       |
| Philadelphie | 50  | 52 | 490 | 10 1/2 |       |
| Chicago      | 49  | 57 | 462 | 13 1/2 |       |
| St. Louis    | 47  | 58 | 448 | 15     |       |

| Section       | Ouest | G  | P   | May.   | Diff. |
|---------------|-------|----|-----|--------|-------|
| Cincinnati    | 61    | 43 | 587 | —      |       |
| San Francisco | 57    | 47 | 548 | 4      |       |
| Los Angeles   | 52    | 51 | 505 | 8 1/2  |       |
| San Diego     | 47    | 57 | 452 | 14     |       |
| Houston       | 45    | 61 | 425 | 17     |       |
| Atlanta       | 40    | 63 | 388 | 20 1/2 |       |

Montreal 4 Chicago 10  
San Diego 3 Cincinnati 2  
Pittsburgh 11 Philadelphie 0  
Atlanta 0 Houston 3  
New York 5 St. Louis 20K35  
Los Angeles 3 San Francisco 22K35

Aujourd'hui  
(Lancers probables)

New York c. St. Louis  
(Gooden 11-5 c. Delano 6-11), 15K15  
Los Angeles c. San Francisco  
(Morgan 9-9 c. Wilson 6-3), 15K15  
San Diego c. Cincinnati  
(Whitson 8-7 c. Carlton 6-3), 19K05  
Pittsburgh c. Philadelphie  
(Heaton 10-7 c. Combs 6-8), 19K05  
Montreal c. Chicago  
(Gross 8-8 c. Boskie 4-6), 20K05  
Atlanta c. Houston  
(Lebrun 4-4 c. Deshaies 4-9), 20K05

### LIGUE AMERICAINE

| Section   | Est | G  | P   | May.   | Diff. |
|-----------|-----|----|-----|--------|-------|
| Boston    | 57  | 48 | 543 | —      |       |
| Toronto   | 56  | 50 | 528 | 1 1/2  |       |
| Baltimore | 53  | 53 | 500 | 4 1/2  |       |
| Detroit   | 51  | 57 | 472 | 7 1/2  |       |
| Cleveland | 48  | 57 | 457 | 9      |       |
| Minnesota | 45  | 59 | 433 | 11 1/2 |       |
| New York  | 41  | 63 | 394 | 15 1/2 |       |

| Section     | Ouest | G  | P   | May.   | Diff. |
|-------------|-------|----|-----|--------|-------|
| Oakland     | 66    | 40 | 623 | —      |       |
| Chicago     | 61    | 41 | 598 | 3      |       |
| Texas       | 55    | 50 | 523 | 10 1/2 |       |
| Seattle     | 55    | 52 | 514 | 11 1/2 |       |
| Californie  | 51    | 55 | 481 | 15     |       |
| Minnesota   | 51    | 56 | 477 | 15 1/2 |       |
| Kansas City | 48    | 57 | 457 | 17 1/2 |       |

Toronto 1 Texas 9  
Minnesota 6 Seattle 2 (13 manches)  
Cleveland 4 New York 6  
Kansas City 1 Baltimore 14  
Detroit 5 Boston 14  
Chicago 6 Milwaukee 2  
Oakland c. Californie, 22K35  
Aujourd'hui  
(Lancers probables)  
Détroit c. Detroit  
(Seay 1-2 c. Clemens 1-5), 13K05

## TENNIS

### Les Internationaux féminins du Canada

Quart de finales  
Simples  
Katerina Maleeva (3), Bulgarie, bat Natsko Sawanatsu, Japon, 6-7 (7-5), 6-2, 6-4.  
Steff Graf (1), RFA, bat Natalia Zvereva (5), URSS, 6-0, 6-4.  
Nathalie Tauziat (7), France, bat Manuela Maleeva-Fragniere (4), Suisse, 6-3, 6-2.  
Gabriella Sabatini (2), Argentine, bat Jennifer Capriati (6), E.-U., 3-6, 6-1, 6-4.  
Doubles  
Katerina Maleeva, Bulgarie, et Lori McNeil, E.-U. (5), bat Patricia Hy, Richmond Hill, Ont., et Rene Simpson, Toronto, 7-5, 6-0.  
Helen Keles, Richmond Hill, Ont., et Raffaella Reggi (7), Italie, bat Maria Strandlund, Suède, et Claudine Telesato, Nouvelle-Zélande, 6-4, 6-3.  
Tournai d'Australie  
Quart de finales  
Karel Novacek (7), Tchèque, bat Boris Becker (1), RFA, 6-3, 6-3.

## GOLF

### Classique de Boston

|                   |           |
|-------------------|-----------|
| Ellie Gibson      | 70-68-138 |
| Dale Eggeling     | 71-68-139 |
| Sandra Palmer     | 72-68-140 |
| Martha Brown      | 70-70-140 |
| Nancy Brown       | 72-69-141 |
| Martha Foyler     | 70-71-141 |
| Bora Mucha        | 71-70-141 |
| Ayako Okamoto     | 72-69-141 |
| Laura Bough       | 71-70-141 |
| Susan Daniels     | 71-70-141 |
| Lynne Rittenhouse | 72-69-141 |
| Ok-Hee Ku         | 64-77-141 |
| Mindy Moore       | 72-69-141 |
| Lisa Walters      | 71-71-142 |
| Pat Bradley       | 75-67-142 |

### Tournai de Charlotte

|                |          |
|----------------|----------|
| Bob Charles    | 32-34-66 |
| Dawn Weaver    | 35-32-67 |
| Harold Henning | 31-36-67 |
| Joe Jimenez    | 35-33-68 |
| Frank Beard    | 34-34-68 |
| Nike Hill      | 33-35-68 |

## ATHLÉTISME

### Championnats canadiens

**HOMMES**  
**Marteau:** 1. Evan Brown, Oakville, Ont., 50.32; 2. Elden Pfeiffer, Burnaby, C.-B., 59.56; 3. Darren McFee, Winnipeg, 58.96; 4. Pat Kalaher, Oakville, 58.74; 5. Boris Stokios, Toronto, 58.12; 6. Brad Marshall, Saskatoon, 55.52; 7. Ian Maplethorpe, Millar, Alberta, 53.64; 8. Terry Tsigos, Laval, 51.80.  
**Marche 10,000 m:** 1. Carey Nelson, Vancouver, 29 minutes 35.11 secondes; 2. Phil Ellis, Kelowna, C.-B., 29.38.74; 3. Art Balleau, Vancouver, 29.38.85; 4. Norm Tinkham, Halifax, 29.39.01; 5. Bruce Deacon, Vancouver, 29.44.65; 6. Clive Hamilton, Kitchener, Ont., 29.47.46; 7. Michel Brochu, Sherbrooke, 30.10.92; 8. Doug Cronkite, Mississauga, Ont., 30.45.52.

### FEMMES

**Marteau:** 1. Theresa Brick, Winnipeg, 48.66; 2. Kristen Fawcett, Richmond Hill, Ont., 43.46; 3. Cathy Griffin, Markdale, Ont., 42.08; 4. Susan Muller, Orillia, Ont., 39.92; 5. Jacqueline Reid, Winnipeg, 36.14; 6. Susanne Dandenault, Winnipeg, 34.56; 7. Linda Livingston, Winnipeg, 33.90; 8. Karen Kruter, Fiesherston, Ont., 31.72.  
**Marche 10 kilomètres:** 1. Pascale Grand, Magog, 47.51.4; 2. Tina Poitras, Hull, 48.36.8; 3. Holly Gerke, Edmonton, 50.12.4; 4. Alison Baker, Toronto, 52.16.0; 5. Lara Rigutto, Toronto, 54.44.7; 6. Micheline Daneau, Montréal, 54.14.9; 7. Mylene Dupré, Hull, 55.25.4; 8. Sue Horning, Calgary, 56.12.3.

# Pascale Grand l'a eue sa médaille d'or

Montréal (PC)

La marcheuse Pascale Grand l'a eue sa médaille d'or des championnats canadiens d'athlétisme, qui débutaient hier à Montréal, mais il a

## Les A's volent et frappent à satiété contre les Cascades

Sherbrooke (AL)

Tout semble désormais facile aux Athlétiques de Sherbrooke, sacrés depuis deux jours champions de la Ligue de baseball junior majeure élite du Québec.

Hier, ils ont frappé la balle et volé des buts à satiété pour infliger un dur revers de 13-2 en sept manches aux Cascades de Shawinigan, qui tentent de peine et de misère de se faire une place dans les séries éliminatoires. Les A's ont frappé 16 fois en lieu sûr, tout azimut, et commis sept larcins. Éric Lajoie s'est même permis de voler le troisième coussin en deuxième manche.

C'est Vincent Guay qui a dirigé l'attaque sherbrookoise en claquant deux simples, un double et un triple en quatre présences au marbre. Il a ainsi produit trois points et compté trois autres.

Mais l'alignement des A's au complet malmène les artilleurs adverses par les temps qui courent et cinq autres frappeurs (Louis Lachance, Simon Gauthier, Éric Lajoie, Christian St-Pierre et Martin Morin) ont réussi hier soir deux coups sûrs.

Mario Boutin a mérité la victoire. En cinq manches de travail, il a accordé trois coups sûrs, deux points mérités et deux buts sur balles. Le re-

levé la disqualification de Janice McCaffrey, la championne de 1985 et de l'an dernier.

L'athlète de Magog a gagné le 10 kilomètres en 47:51 minutes et réalisé son ambition de battre le record canadien de la spécialité, après avoir ef-

facé la marque du 5 km plus tôt cet été en Irlande du Nord. Tina Poitras de Hull et Holly Gerke de l'Alberta ont gagné les médailles d'argent et de bronze.

«Je sais que c'est dur pour elle, a expliqué Grand, mais il faut plusieurs

## Victoire de Baillargeon

Aylesbury, Angleterre (PC)

Le Sherbrookoise Alain Baillargeon a mérité la victoire dans l'épreuve de 10 000 mètres en fauteuils roulant aux jeux pour athlètes handicapés de Stoke Mandeville, en Angleterre.

Baillargeon a franchi la distance 30 min 37,3 sec. Un autre athlète de l'Estrie, Carl Marquis, de Magog, a pris la deuxième position dans l'épreuve de 800 mètres. Il a terminé à moins d'une seconde du vainqueur, James Baker, d'Ottawa.

Baker, qui est âgé de 17 ans, a aussi mérité la victoire sur 200 mètres. Il en est à sa première compétition internationale. Il a franchi les 800 m en deux minutes 13,45 secondes alors que Carl Marquis arrêta le chrono à 2:14.23. Sur 200 m, Baker a gagné en 32,05 secondes.

«Je n'ai jamais roulé aussi vite de ma vie», a dit Baker. Je devais atteindre environ 32 kilomètres à l'heure lors des derniers 200 mètres.

Avec une journée à faire, le Canada se retrouve au sixième rang avec une récolte de 11 médailles d'or, 15 d'argent et six de bronze. L'Australie est en tête avec 81 médailles.



### MONTRÉAL 4 CHICAGO 10

|            |     |     |      |    |            |    |    |    |   |
|------------|-----|-----|------|----|------------|----|----|----|---|
| DeShazo 2b | 3   | 0   | 0    | 0  | Walton cc  | 5  | 2  | 2  | 0 |
| Dimech cc  | 4   | 1   | 1    | 0  | Snyder 2b  | 4  | 2  | 2  | 0 |
| Raines cg  | 2   | 0   | 0    | 0  | Grace 1b   | 4  | 2  | 2  | 0 |
| Aldehne cg | 2   | 0   | 1    | 0  | Dawson cd  | 1  | 0  | 0  | 0 |
| Wallach 3b | 2   | 0   | 0    | 0  | DeSmith cd | 3  | 0  | 2  | 0 |
| Nabors 3b  | 2   | 0   | 1    | 0  | DCarr cg   | 4  | 0  | 1  | 0 |
| Golson 1b  | 2   | 0   | 0    | 0  | Aasmith    | 1  | 0  | 0  | 0 |
| Wilham 1b  | 2   | 0   | 0    | 0  | McWills    | 0  | 0  | 0  | 0 |
| Walker cd  | 3   | 1   | 2    | 2  | Salazar 3b | 4  | 2  | 3  | 2 |
| Foyac cg   | 3   | 0   | 0    | 0  | Dunston cc | 5  | 1  | 1  | 1 |
| Rojas 1    | 0   | 0   | 0    | 0  | Gardner r  | 4  | 1  | 1  | 0 |
| Sampson l  | 0   | 0   | 0    | 0  | Harkey l   | 3  | 0  | 1  | 2 |
| Graham f   | 1   | 0   | 0    | 0  | Dawson cg  | 2  | 0  | 1  | 0 |
| Goff r     | 3   | 1   | 2    | 1  |            |    |    |    |   |
| Gardner l  | 0   | 0   | 0    | 0  |            |    |    |    |   |
| Mohorac l  | 2   | 0   | 1    | 0  |            |    |    |    |   |
| Owens c    | 2   | 0   | 0    | 0  |            |    |    |    |   |
| Tatous     | 33  | 4   | 7    | 4  | Tatous     | 40 | 10 | 17 | 9 |
| Montreal   | 001 | 003 | 000- | 4  |            |    |    |    |   |
| Chicago    | 620 | 011 | 00x- | 10 |            |    |    |    |   |

E-Noboa: DJ-Montréal 1, Chicago 1. LSB-Montréal 5, Chicago 12. 2B-Groce, Dunston, Harkey, Sandberg, Salazar, Gerald, C-Goff (2), Walker (12), Salazar (9). BV-Walton (11), Salazar (3).

| ab            | pa      | pp    | ab | pa | pp |
|---------------|---------|-------|----|----|----|
| Gardner P-6-6 | 1 7 8 8 | 2 1 1 |    |    |    |
| Mohorac       | 4 6 1 0 | 1 1 1 |    |    |    |
| Rojas         | 2 2 1 1 | 2 2   |    |    |    |
| Sampson       | 1 2 0 0 | 0 0 0 |    |    |    |
| Chicago       | 5 4 4 4 | 2 2 2 |    |    |    |
| Assumchr      | 2 1 0 0 | 0 0 3 |    |    |    |
| McWills       | 1 1 0 0 | 0 0 1 |    |    |    |

Gardner a lancé à 2 frappeurs à la 2e. DeShazo atteint par Harkey, Salazar par Mohorac. ML-Arbitres: Martre, Brocklander; 1er, Marsh; 2e, Wendles; 3e, West. D-2:42. A-33.318.

### Rendement des Expos

| ab                | pa         | pp       | ab  | pa | pp |
|-------------------|------------|----------|-----|----|----|
| Aldene, Mike      | 110 16 26  | 12 0 1   | 236 |    |    |
| DeShazo, Delino   | 297 43 87  | 23 2 29  | 293 |    |    |
| Fitzgerald, Mike  | 214 27 50  | 23 7 23  | 234 |    |    |
| Floy, Tom         | 9 8 25     | 9 0 0    | 258 |    |    |
| Gallagher, Andres | 377 43 97  | 58 13 4  | 257 |    |    |
| Goff, Jerry       | 50 7 13    | 3 2 0    | 260 |    |    |
| Grisson, Marquis  | 218 33 55  | 16 1 13  | 252 |    |    |
| Johnson, Wallace  | 49 6 8     | 5 1 1    | 163 |    |    |
| Martinez, Dave    | 240 40 72  | 24 9 8   | 300 |    |    |
| Nolan, Otis       | 118 27 9   | 0 3 22   | 229 |    |    |
| Owens, Spike      | 308 35 73  | 26 5 7   | 237 |    |    |
| Raines, Tim       | 287 37 81  | 37 3 33  | 282 |    |    |
| Santovena, Nelson | 136 10 26  | 25 5 0   | 191 |    |    |
| Walker, Larry     | 270 38 63  | 31 12 11 | 233 |    |    |
| Wallach, Tim      | 399 48 116 | 68 17 4  | 291 |    |    |

### AU MONTICULE

| G                | P | VP | ML | PM  | BB | R  | MPM |
|------------------|---|----|----|-----|----|----|-----|
| Boyd, Dennis     | 6 | 3  | 0  | 122 | 41 | 29 | 74  |
| Burke, Tim       | 1 | 2  | 13 | 37  | 15 | 13 | 359 |
| Frey, Steve      | 4 | 1  | 4  | 28  | 10 | 13 | 321 |
| Gardner, Mark    | 6 | 0  | 0  | 127 | 41 | 47 | 289 |
| Gordon, Brent    | 0 | 0  | 0  | 1   | 0  | 0  | 0   |
| Gross, Kevin     | 8 | 0  | 0  | 116 | 49 | 48 | 78  |
| Hall, Drew       | 4 | 7  | 3  | 31  | 31 | 27 | 40  |
| Martinez, Dennis | 7 | 0  | 0  | 163 | 56 | 37 | 115 |
| Mohorac, Dale    | 1 | 1  | 2  | 31  | 9  | 10 | 15  |
| Rojas, Mel       | 0 | 0  | 0  | 4   | 1  | 2  | 209 |
| Sampson, Bill    | 8 | 4  | 6  | 32  | 23 | 26 | 53  |
| Schmidt, Dave    | 3 | 3  | 13 | 46  | 23 | 13 | 450 |
| Smith, Zone      | 6 | 7  | 0  | 135 | 48 | 41 | 75  |

### AU P'IT ÉCRAN

| ab               | pa     | pp     | ab     | pa | pp |
|------------------|--------|--------|--------|----|----|
| Boyd, Dennis     | 6 3 0  | 122 41 | 29 74  |    |    |
| Burke, Tim       | 1 2 13 | 37 15  | 13 359 |    |    |
| Frey, Steve      | 4 1 4  | 28 10  | 13 321 |    |    |
| Gardner, Mark    | 6 0 0  | 127 41 | 47 289 |    |    |
| Gordon, Brent    | 0 0 0  | 1 0    | 0 0 0  |    |    |
| Gross, Kevin     | 8 0 0  | 116 49 | 48 78  |    |    |
| Hall, Drew       | 4 7 3  | 31 31  | 27 40  |    |    |
| Martinez, Dennis | 7 0 0  | 163 56 | 37 115 |    |    |
| Mohorac, Dale    | 1 1 2  | 31 9   | 10 15  |    |    |
| Rojas, Mel       | 0 0 0  | 4 1    | 2 209  |    |    |
| Sampson, Bill    | 8 4 6  | 32 23  | 26 53  |    |    |
| Schmidt, Dave    | 3 3 13 | 46 23  | 13 450 |    |    |
| Smith, Zone      | 6 7 0  | 135 48 | 41 75  |    |    |

### AUJOURD'HUI

12h00: R.C. - CTV: Challenge Player's  
13h00: CBS: St-Jude Golf Classic  
13h30: TVA: Le championnat canadien senior d'athlétisme

15h00: CBS: Baseball (Les Giants de San Francisco reçoivent les Dodgers de Los Angeles OU les Cardinals de St-Louis reçoivent les Mets de New York)

15h05 - 20h05: TSN: 1990 Goodwill Games  
20h00: RDS: Baseball des Expos (Les Cubs de Chicago reçoivent les Expos de Montréal)

12h00: CTV: Challenge Player's  
14h00: TVA: Le championnat canadien senior d'athlétisme  
14h00: RDS: Baseball des Expos (Les Cubs de Chicago reçoivent les Expos de Montréal)

15h05 et 20h05: TSN: Goodwill games.

### LUNDI 06 AOÛT 1990

19h00: RDS: Magazine des Expos  
19h00: TSN: Magazine des Blue Jays

avertissements pour être disqualifiée (et d'au moins trois juges différents). C'est donc qu'elle a vraiment fait des choses pas correctes.»

La marcheuse d'Edmonton a été disqualifiée pour fautes techniques, c'est-à-dire qu'elle «courait» plutôt que «marchait».

«Je présume que c'est surtout vers la fin que j'ai eu des problèmes, a-t-elle dit en acceptant la décision. Je ne savais même pas comment je marchais (c'était tout croché). Mais je sentais Pascale derrière moi.»

Le juge-en-chef Luigi Giordano a confirmé que la pauvre jeune femme a reçu ses cinq avertissements dans le dernier tour.

Avant d'apprendre sa victoire, Grand était déçue d'avoir laissé filer sa rivale vers le troisième kilomètre et d'avoir trop tardé à effectuer une remontée, qui l'avait laissée à quatre secondes de la gagnante provisoire. Des fautes d'inexpérience, qu'elle avait même après être descendue de la plus haute marche du podium.

«Toute l'année, j'ai dit que j'allais être première et je ne l'ai pas fait. Mais je suis consciente qu'elle a plus d'expérience que moi. Je m'étais mis de la pression parce que je me voyais première. Je vais apprendre», disait alors Grand.

### LIGUE NATIONALE

| SAN DIEGO 3  |     |     |     | CINCINNATI 2 |             |    |    |   |
|--------------|-----|-----|-----|--------------|-------------|----|----|---|
|              | ab  | pa  | pp  |              | ab          | pa | pp |   |
| Roberts cg   | 4   | 1   | 2   | 0            | Sabo 3b     | 5  | 1  | 1 |
| Jackson cc   | 0   | 0   | 0   | 0            | Duncan 2b   | 4  | 0  | 3 |
| Alomar 2b    | 3   | 0   | 1   | 1            | Larkin cc   | 3  | 0  | 0 |
| TGwynn cd    | 4   | 1   | 1   | 0            | EDavis cd   | 4  | 0  | 0 |
| JaCarrick 1b | 3   | 1   | 1   | 1            | Briggs cd   | 3  | 0  | 0 |
| Carner cc    | 4   | 0   | 1   | 1            | O'Neill cd  | 0  | 0  | 0 |
| Lefferts l   | 0   | 0   | 0   | 0            | Beznar 1b   | 0  | 0  | 0 |
| Pajulek 3b   | 4   | 0   | 0   | 0            | Oliver r    | 3  | 0  | 1 |
| Lampkin r    | 2   | 0   | 0   | 0            | Quinn's fs  | 1  | 0  | 0 |
| Traphin cc   | 3   | 0   | 0   | 0            | JReed r     | 0  | 0  | 0 |
| Hurt l       | 3   | 0   | 0   | 0            | Blaichar cg | 3  | 1  | 1 |
| GHarris fs   | 0   | 0   | 0   | 0            | Armstrong   | 0  | 0  | 0 |
| Alomar fs    | 0   | 0   | 0   | 0            | Deer fs     | 1  | 0  | 0 |
|              |     |     |     |              | Dibble      | 0  | 0  | 0 |
|              |     |     |     |              | HMorris fs  | 1  | 0  | 0 |
| Total        | 30  | 3   | 7   | 3            | Total       | 32 | 2  | 6 |
| San Diego    | 011 | 000 | 001 | 001          |             |    |    |   |
| Cincinnati   | 001 | 000 | 010 | 010          |             |    |    |   |





CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE ST-FRANÇOIS  
COUR SUPÉRIEURE (CH. CIVIL)  
NO. 235-05-000159-849  
Sous-Ministre du Revenu  
partie demanderesse  
—vs—  
M. Renaud Letarte  
partie défenderesse

## AVIS PUBLIC

Le 14ème jour d'août 1990 à 10:00 heures, au 513, Route 263, Lamoignon, Qc, district de St-François, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de: M. Renaud Letarte, saisi en cette cause, consistant en:

La partie arrière d'un train routier: 1 réservoir DC 3300, numéro de série: 5443AA de marque Wileak.

Condition: ARGENT COMP. TANT ET/OU CHEQUE VISE.

Information: Léonard Côté huisier (819) 569-8259, 562-6988.

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE ST-FRANÇOIS  
COUR PETITES CRÉANCES  
NO. 470-32-000323-897  
Le greffier Patrice Rodrigue pour et au nom de Me J. Roussseau  
partie demanderesse  
—vs—  
Carole Bernier  
partie défenderesse

## AVIS PUBLIC

Le 14ème jour d'août 1990 à 11:00 heures, au 200, Calixa Lavallée, appartement 105, Magog, Qc, district de St-François, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de: Carole Bernier, saisi en cette cause, consistant en:

1 vidéo de marque Citizen VHS; 1 téléviseur de marque Sharp MTS stéréo 21 pouces avec contrôle à distance.

Condition: ARGENT COMP. TANT ET/OU CHEQUE VISE.

Information: Serge Proulx huisier (819) 569-8259, 562-6988.

## AVIS PUBLIC

Proteau, Côté & Associés  
huissiers  
209, rue Belvédère, nord  
Sherbrooke, Qc, J1H 4A7  
17915-4 août

AVIS  
DEMANDE DE DISSOLUTION  
Prenez avis que la compagnie «L'ATELIER GALERIE D'ART INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières, la permission de se dissoudre.

M. Yvon Sévigny  
secrétaire de la compagnie  
17740-4 août

## AVIS

TRANSPORT GÉNÉRAL  
DE CRÉANCES  
Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1571 de la Loi sur le Bas Canada, que N.F.C. Consultant en transport toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à la Caisse populaire de St-Jean-de-Brébeuf, de Sherbrooke, à titre de garantie, par acte daté du 27e jour du mois de juin 1989 et enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Sherbrooke, le 13e jour du mois de juin 1989, sous le numéro 369860.

Daté à Sherbrooke, ce 1er jour du mois d'août 1990.

Caisse populaire St-Jean-de-Brébeuf  
2185, rue King Ouest  
Sherbrooke, Québec  
17905-3-4 août

## AVIS

Proteau, Côté & Associés  
huissiers  
209, rue Belvédère, nord  
Sherbrooke, Qc, J1H 4A7  
17916-4 août

ENCAN  
A COMMISSION  
tous les dimanches  
à 13h00. Aussi  
marché aux puces,  
samedi et dimanche  
Chemin Val-Estrie  
Waterville  
837-3041

## ENCAN

COMMISSION  
ET MARCHÉ  
AUX PUCES  
tous les samedis  
soir à 19h00  
et dimanches  
à 13h00  
Chemin  
Val Estrie  
Waterville  
837-3041

## ENCAN

Proteau, Côté & Associés  
huissiers  
209, rue Belvédère, nord  
Sherbrooke, Qc, J1H 4A7  
17918-4 août

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE ST-FRANÇOIS  
COUR MUNICIPALE  
NO. 000-7831-90  
La ville de Sherbrooke  
partie demanderesse  
—vs—  
Josée Carrier  
partie défenderesse

## AVIS PUBLIC

Le 14ème jour d'août 1990 à 11:30 heures, au 535, Mont-Girard Nord, Lac-Mont-Joe, St-Denis, Qc, district de St-François, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de: Josée Carrier, saisi en cette cause, consistant en:

1 vidéo de marque Aiwa VHS; 1 vidéo de marque Lloyds VHS.

Condition: ARGENT COMP. TANT ET/OU CHEQUE VISE.

Information: Eric Laliberté huisier (819) 569-8259, 562-6988.

## AVIS PUBLIC

Proteau, Côté & Associés  
huissiers  
209, rue Belvédère, nord  
Sherbrooke, Qc, J1H 4A7  
17918-4 août

## ENCAN

Pour Ferme Cotoise Inc., (Gaëtan et Rolland de Côté, props.), 33, rang 8, St-Fortunat, Cte Richmond, mardi le 7 août 1990 à midi.

Sera vendu un très bon troupeau de: 44 têtes d'animaux Holstein, provenant d'insémination artificielle et incluant quelques N.P. Ce troupeau comprend 23 vaches de choix, dont 7 à 3 ans; 10 vaches en lactation; 2 veaux, 6 devant mettre bas en septembre et octobre, quelques-unes en novembre et décembre et les autres en tout temps de l'année; 9 belles taurillons gestantes dont 4 dues en septembre; 3 taurillons non saillies et 9 génisses d'élevage dont 4 âgées de 10 mois et 5 âgées de moins de 6 mois.

■ Ce jeune troupeau de très bon type laitier est sous contrôle PATLQ avec une moyenne de 3200 kg (13.73 lb) avec 3.71% gras et 3.20% protéines et toutes les femelles en gestation.

MACHINERIE: Un tracteur David Brown No 995 avec cabine Sims et chargeur frontal Case No 60 à double action, avec pompe indépendante, muni de fourche à fumier et de pelle à graver; Pétrole ARPS No 730 non saillies de 18 et 24 pouces; 2 réservoirs Fiskars à 3 rails ajustables de 12 à 18 po, avec roue de portée, att. 3 pts; charneux de 18 po; 2 bennes à décharge, att. 3 pts; herse à 10 dents M.F. No 520, 16x32, disques dentelés à l'avant modèle semi-porté; 2 bennes à décharge de 12 pi, modèle semi-porté; semence Inter No 5100 à 16 disques doubles avec boîte à emmillage sur pneus; rouleau de fer; arroseuse avec réservoir en polyéthylène 160 gal, avec pompe, att. 3 pts; herse à pâturage réversible 13 pi; faucheuse conditionneuse New Holland, No 479 de 9 pi de faucheuse à dents; moulin à facher New Holland, No 450 de 7 pi, att. 3 pts; fanneuse Deutz Fahr KH 500 à 4 couples; râtelier de côté New Holland No 256 avec dents de caoutchouc; modèle semi-porté; bonne presse à foin New Holland No 311 avec lance-balles et tension hydraulique; comme neuve de 13 saisons; 2 bennes à décharge; support taille-abatt sur remorque ventilateur d'étable 14 po, 2 vitesses; lèveuse à pression sur prise de force; tableau de régie Co-Op; et les articles pour l'entretien de la machinerie et quelques articles de hanger trop long à énumérer.

EQUIPEMENT DE LAITERIE ET FOIN: Réservoir en vrac Zero 400 gal; pipeline DeLaval avec tuyauterie en pyrex 1 1/2 po; installation pour 36 vaches avec 7 pi avec compresseur DeLaval No 76, moteur 3 h.p. et 4 unités de traite; 3 balances de contrôle Walkator et 8000 balles de foin.

CAUSE DE L'ENCA: ABANDON DE L'INDUSTRIE LAITIÈRE

Condition: comptant ou prêt de banque. Cantine sur les lieux. Pour informations ou demande de crédit, s'adresser au propriétaire: tél.: (819) 344-5523 ou à l'encanteur.

Daniel Paul-Hus  
Encanteur bilingue  
635, rue Papineau  
St-Hyacinthe  
(514) 773-5660  
17704-4 août

## LOI SUR LA FAILLITE

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE  
JACQUES MARTEL, N.A.S.: 225-805-498, domicilié au 210, Rang Bord de l'Eau, St-Pie de Guire, Province de Québec, CANADA, (JOG 190).

## LOI SUR LA FAILLITE

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE  
JACQUES MARTEL, N.A.S.: 225-805-498, domicilié au 210, Rang Bord de l'Eau, St-Pie de Guire, Province de Québec, CANADA, (JOG 190).

## LOI SUR LA FAILLITE

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE  
JACQUES MARTEL, N.A.S.: 225-805-498, domicilié au 210, Rang Bord de l'Eau, St-Pie de Guire, Province de Québec, CANADA, (JOG 190).

## LOI SUR LA FAILLITE

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE  
JACQUES MARTEL, N.A.S.: 225-805-498, domicilié au 210, Rang Bord de l'Eau, St-Pie de Guire, Province de Québec, CANADA, (JOG 190).

## LOI SUR LA FAILLITE

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE  
JACQUES MARTEL, N.A.S.: 225-805-498, domicilié au 210, Rang Bord de l'Eau, St-Pie de Guire, Province de Québec, CANADA, (JOG 190).

## LOI SUR LA FAILLITE

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE  
JACQUES MARTEL, N.A.S.: 225-805-498, domicilié au 210, Rang Bord de l'Eau, St-Pie de Guire, Province de Québec, CANADA, (JOG 190).

## LOI SUR LA FAILLITE

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE  
JACQUES MARTEL, N.A.S.: 225-805-498, domicilié au 210, Rang Bord de l'Eau, St-Pie de Guire, Province de Québec, CANADA, (JOG 190).

## LOI SUR LA FAILLITE

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE  
JACQUES MARTEL, N.A.S.: 225-805-498, domicilié au 210, Rang Bord de l'Eau, St-Pie de Guire, Province de Québec, CANADA, (JOG 190).

## LOI SUR LA FAILLITE

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE  
JACQUES MARTEL, N.A.S.: 225-805-498, domicilié au 210, Rang Bord de l'Eau, St-Pie de Guire, Province de Québec, CANADA, (JOG 190).

## LOI SUR LA FAILLITE

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE  
JACQUES MARTEL, N.A.S.: 225-805-498, domicilié au 210, Rang Bord de l'Eau, St-Pie de Guire, Province de Québec, CANADA, (JOG 190).

## LOI SUR LA FAILLITE

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE  
JACQUES MARTEL, N.A.S.: 225-805-498, domicilié au 210, Rang Bord de l'Eau, St-Pie de Guire, Province de Québec, CANADA, (JOG 190).

## LOI SUR LA FAILLITE

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE  
JACQUES MARTEL, N.A.S.: 225-805-498, domicilié au 210, Rang Bord de l'Eau, St-Pie de Guire, Province de Québec, CANADA, (JOG 190).

## LOI SUR LA FAILLITE

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE  
JACQUES MARTEL, N.A.S.: 225-805-498, domicilié au 210, Rang Bord de l'Eau, St-Pie de Guire, Province de Québec, CANADA, (JOG 190).

## LOI SUR LA FAILLITE

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE  
JACQUES MARTEL, N.A.S.: 225-805-498, domicilié au 210, Rang Bord de l'Eau, St-Pie de Guire, Province de Québec, CANADA, (JOG 190).

## LOI SUR LA FAILLITE

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE  
JACQUES MARTEL, N.A.S.: 225-805-498, domicilié au 210, Rang Bord de l'Eau, St-Pie de Guire, Province de Québec, CANADA, (JOG 190).

## LOI SUR LA FAILLITE

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE  
JACQUES MARTEL, N.A.S.: 225-805-498, domicilié au 210, Rang Bord de l'Eau, St-Pie de Guire, Province de Québec, CANADA, (JOG 190).

## LOI SUR LA FAILLITE

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE  
JACQUES MARTEL, N.A.S.: 225-805-498, domicilié au 210, Rang Bord de l'Eau, St-Pie de Guire, Province de Québec, CANADA, (JOG 190).

## LOI SUR LA FAILLITE

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE  
JACQUES MARTEL, N.A.S.: 225-805-498, domicilié au 210, Rang Bord de l'Eau, St-Pie de Guire, Province de Québec, CANADA, (JOG 190).

## LOI SUR LA FAILLITE

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE  
JACQUES MARTEL, N.A.S.: 225-805-498, domicilié au 210, Rang Bord de l'Eau, St-Pie de Guire, Province de Québec, CANADA, (JOG 190).

## LOI SUR LA FAILLITE

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE  
JACQUES MARTEL, N.A.S.: 225-805-498, domicilié au 210, Rang Bord de l'Eau, St-Pie de Guire, Province de Québec, CANADA, (JOG 190).

## LOI SUR LA FAILLITE

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE  
JACQUES MARTEL, N.A.S.: 225-805-498, domicilié au 210, Rang Bord de l'Eau, St-Pie de Guire, Province de Québec, CANADA, (JOG 190).

## LOI SUR LA FAILLITE

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE  
JACQUES MARTEL, N.A.S.: 225-805-498, domicilié au 210, Rang Bord de l'Eau, St-Pie de Guire, Province de Québec, CANADA, (JOG 190).

## LOI SUR LA FAILLITE

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE  
JACQUES MARTEL, N.A.S.: 225-805-498, domicilié au 210, Rang Bord de l'Eau, St-Pie de Guire, Province de Québec, CANADA, (JOG 190).

## LOI SUR LA FAILLITE

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE  
JACQUES MARTEL, N.A.S.: 225-805-498, domicilié au 210, Rang Bord de l'Eau, St-Pie de Guire, Province de Québec, CANADA, (JOG 190).

## LOI SUR LA FAILLITE

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE  
JACQUES MARTEL, N.A.S.: 225-805-498, domicilié au 210, Rang Bord de l'Eau, St-Pie de Guire, Province de Québec, CANADA, (JOG 190).

## LOI SUR LA FAILLITE

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE  
JACQUES MARTEL, N.A.S.: 225-805-498, domicilié au 210, Rang Bord de l'Eau, St-Pie de Guire, Province de Québec, CANADA, (JOG 190).

## LOI SUR LA FAILLITE

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE  
JACQUES MARTEL, N.A.S.: 225-805-498, domicilié au 210, Rang Bord de l'Eau, St-Pie de Guire, Province de Québec, CANADA, (JOG 190).

## LOI SUR LA FAILLITE

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE  
JACQUES MARTEL, N.A.S.: 225-805-498, domicilié au 210, Rang Bord de l'Eau, St-Pie de Guire, Province de Québec, CANADA, (JOG 190).

## LOI SUR LA FAILLITE

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE  
JACQUES MARTEL, N.A.S.: 225-805-498, domicilié au 210, Rang Bord de l'Eau, St-Pie de Guire, Province de Québec, CANADA, (JOG 190).

## LOI SUR LA FAILLITE

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE  
JACQUES MARTEL, N.A.S.: 225-805-498, domicilié au 210, Rang Bord de l'Eau, St-Pie de Guire, Province de Québec, CANADA, (JOG 190).

## LOI SUR LA FAILLITE

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE  
JACQUES MARTEL, N.A.S.: 225-805-498, domicilié au 210, Rang Bord de l'Eau, St-Pie de Guire, Province de Québec, CANADA, (JOG 190).

## LOI SUR LA FAILLITE

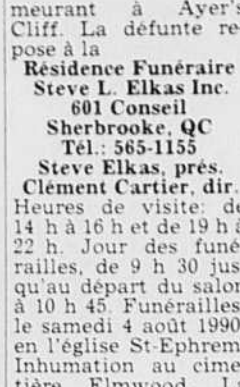
DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE  
JACQUES MARTEL, N.A.S.: 225-805-498, domicilié au 210, Rang Bord de l'Eau, St-Pie de Guire, Province de Québec, CANADA, (JOG 190).

## Décès, Avis, Remerciements



BATRIE Zakia (Selmo)

— A Magog, le 2 août 1990, est décédée madame Zakia Selmo, à l'âge de 83 ans, épouse de feu Aziz Batrie. de-



BATRIE Zakia (Selmo)

meurant à Ayer's Cliff, la défunte repose à la Résidence Funéraire Steve L. Elkas Inc. 601 Conseil Sherbrooke, QC. Tél.: 565-1155.

Steve Elkas, prés. Heures de visite: de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h. Jour des funérailles, de 9 h 30 jusqu'au départ du salon à 10 h 45. Funérailles, le samedi 4 août 1990, en l'église St-Ephrem. Inhumation au cimetière Elmwood. La messe sera chantée par le chanoine Carim Karma. Madame Batrie laisse dans le deuil ses enfants: Jean, Edouard; Alexandre (Muguette Fortier);



BATRIE Zakia (Selmo)

Diane (Guy Houde); Linda; Maurice, ses sœurs et son frère Rosa; Athia; Zaida; Ephrem, Liban et Turquoise; son beau-frère Joseph Batrie; Magog; sa belle-sœur: Antoinette Koutlu, Montréal. Elle laisse également ses petits-enfants, plusieurs neveux, nièces, autres parents et amis. En guise de sympathie, des dons à la PAROISSE ST-EPHREM de Sherbrooke seraient grandement appréciés.

## BEAULIEU Roger A.

— A St-Lambert, le 3 août 1990, est décédé monsieur Roger A. Beaulieu, à l'âge de 72

## MESSE 1er ANNIVERSAIRE

À la douce mémoire de

## M. ALBERT PATIENT

survenu le 14 août 1989

Le temps n'a pas su atténuer le vide causé par ton départ. Ta présence restera toujours gravée dans nos cœurs. Nous ne t'oublierons pas et chaque jour nous avons une pensée pour toi.

Saches que nous t'aimons toujours autant. Veille sur nous tous.

Son épouse: Marie-Rose, ses enfants et petits-enfants.

Une messe sera célébrée samedi, 11 août 1990 à 16 heures au Foyer St-Joseph de Sherbrooke.

Parents et amis sont invités à assister.

2570

LEMAY LAFAMME & ASSOCIÉS

Procureurs de la requérante

Avocate au dossier: Me Line Samoisette

17738-4-11 août.

## REMERCIEMENTS

Remerciements au Sacré-Cœur pour l'accompagnement de mon père, le 14 août 1989.

Un merci sincère s'adresse à tous ceux, chers parents et amis, pour la sympathie que vous nous avez témoignée de quelque manière que ce soit lors du décès de

MME ODELLA BIRON HUPPÉ

survenu le 19 juillet 1990

Nous vous prions d'accepter ce témoignage de notre gratitude.

Sa fille Gabrielle.

Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

2708

## Bromont

VILLE DE BROMONT

APPEL D'OFFRES NO. 8E 870112

AVIS DE SOUMISSION

RESERVOIRS DORCHESTER - CHAMPLAIN

SBSC Experts-Conseils Inc., et la Ville de Bromont requièrent des offres pour: Réservoirs, Dorchester-Champlain, Dossier 8E 870112.

PROJET

Ce projet consiste principalement à la construction d'un réservoir d'eau potable de type gravitaire d'une capacité de 400 000 GUS (Réservoir Dorchester), d'un second réservoir d'eau potable de 200 000 GUS incluant un système d'aspiration avec protection incendie (Réservoir Champlain), la modification des pompes d'un poste de surpression, la désaffectation de deux réservoirs existants (100 000 GUS et 50 000 GUS), la fourniture et l'implantation de conduites d'aqueduc comprenant sommairement 473 mètres de conduite, 300 mm et 129 mètres de conduites 250 mm, la fourniture et l'implantation d'environ 295 mètres de conduites d'égout domestique 250 mm et finalement à la construction et/ou réfection de rue sur environ 370 mètres.

DOCUMENTS DISPONIBLES

LIEU DE VENTE: SBSC Experts-Conseils Inc. 109, boulevard Bromont, Québec, Qc, J1L 1L0. Tél.: (514) 534-0462.

DATE ET HEURE: Mercredi le 8 août 1990

PRIX: 100,000 non remboursable, comptant, payable à SBSC Experts-Conseils Inc.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS

(1 original et 2 copies)

LIEU: Hôtel de Ville de Bromont 89, boulevard Bromont, Québec (Québec), Qc, J1L 1L0. Tél.: (514) 534-0421

a/s: M. Pierre Simoneau, Greffier

DATE ET HEURE: Mardi le 28 août 1990 à 15h00.

DEPOT DE SOUMISSION: La soumission doit être accompagnée d'un chèque visé au montant de 145,000.00\$, payable à l'ordre de la Ville de Bromont, ou d'un cautionnement de soumission établi au même montant, remis en faveur de la Ville de Bromont, valide pour une période de quatre-vingt-dix jours à partir de la date d'ouverture des soumissions.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations, ayant leur principale place d'affaires au Québec, qui détiennent une licence appropriée d'entrepreneur en construction sont admises à soumissionner.

SBSC Experts-Conseils Inc. et la Ville de Bromont ne s'engagent à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Pierre Simoneau, greffier

SBSC EXPERTS-CONSEILS INC.

109, boul. Bromont, C.P. 269

Bromont, Qc, J1L 1L0

Téléphone (514) 534-0462

Télécopie (514) 534-0559

62894

17738-4-11 août.

17738-4-11 août.

17738-4-11 août.

17738-4-11 août.

17738-4-11 août.

17738-4-11 août.

17738-4-11 août.

17738-4-11 août.

17738-4-11 août.

# Décès, Avis, Remerciements



**BELISLE Gérard**

— Au Centre Hospitalier Maisonneuve-Rosemont de Montréal, le 2 août 1990, est décédé monsieur Gérard Belisle, à l'âge de 77 ans, époux en première nocces de feu madame Liliane Marchessault et en deuxième nocces de feu madame Lucienne Lafaille Chartier, demeurant à Vaudreuil. Le défunt repose au **Salon Funéraire Magnus Poirier Inc.** 11 630, Est Notre-Dame Pte-aux-Trembles, Qc. Heures de visite: LUNDI de 14 h à 22 h (continuellement). Jour des funérailles, de 9 h jusqu'au départ du salon.

**REMERCIEMENTS**  
au SACRÉ-COEUR pour faveur obtenue  
R.C. 2753

lon à 13 h 45. Funérailles le mardi 7 août 1990, à 14 h, en l'église de la paroisse St-Marc, 1630 Bd St-Jean Baptiste, Pte-Aux-Trembles. Il y aura incinération et les cendres seront déposées au cimetière de Cookshire dans les semaines à suivre. Monsieur Belisle laisse dans le deuil ses enfants: Angèle (Gérard Campagnat); Denise; Jacques; Thérèse (Raymond Duquette); Pierre Chartier (Céline Tremblay); Céline Chartier (Lyle Sample); ainsi que plusieurs petits-enfants; autres parents et amis. Monsieur Belisle était un ex-policier de la Sûreté du Québec, détachement de Sherbrooke, retraité depuis 1973.



**AUGUSTIN GAGNÉ**

— Au Centre Hospitalier Hôtel-Dieu de Sherbrooke, le 2 août 1990, est décédé monsieur Noël Blais, à l'âge de 77 ans, époux en première nocces de feu madame Liliane Marchessault et en deuxième nocces de feu madame Lucienne Lafaille Chartier, demeurant à Vaudreuil. Le défunt repose au **Salon Funéraire Magnus Poirier Inc.** 11 630, Est Notre-Dame Pte-aux-Trembles, Qc. Heures de visite: LUNDI de 14 h à 22 h (continuellement). Jour des funérailles, de 9 h jusqu'au départ du salon.

**REMERCIEMENTS**  
au SACRÉ-COEUR pour faveur obtenue  
R.C. 2753

l'âge de 82 ans, époux de Thérèse Robinson, demeurant à Sherbrooke. Conformément à ses dernières volontés, il n'y aura pas d'exposition. La crémation aura lieu au crématorium de la **Coopérative Funéraire de l'Estrie** 530 Prospect Sherbrooke, Qc. Tél.: 565-7646. **Alain Leclerc, dir. gén.** Funérailles, en présence des cendres, le samedi 11 août 1990, à 10 h, en l'église St-Charles-Garnier. La famille désire remercier sincèrement l'équipe du 2e A du Centre Hospitalier Hôtel-Dieu ainsi que l'équipe médicale de la Clinique Belvédère pour les bons soins.



**AUGUSTIN GAGNÉ**

— Au Centre Hospitalier Maisonneuve-Rosemont de Montréal, le 2 août 1990, est décédé monsieur Gérard Belisle, à l'âge de 77 ans, époux en première nocces de feu madame Liliane Marchessault et en deuxième nocces de feu madame Lucienne Lafaille Chartier, demeurant à Vaudreuil. Le défunt repose au **Salon Funéraire Magnus Poirier Inc.** 11 630, Est Notre-Dame Pte-aux-Trembles, Qc. Heures de visite: LUNDI de 14 h à 22 h (continuellement). Jour des funérailles, de 9 h jusqu'au départ du salon.

**REMERCIEMENTS**  
au SACRÉ-COEUR pour faveur obtenue  
R.C. 2753

la cérémonie afin de recevoir les témoignages de sympathie. Les cendres seront déposées au cimetière St-Michel. Outre son épouse, monsieur Blais laisse dans le deuil sa fille: Doris Blais Blouin; son fils: Richard Blais; son petit-fils: Marc Blouin; sa belle-sœur: Yvonne Beaudin Robinson. Il laisse également ses neveux, nièces, autres parents et amis. La famille désire remercier sincèrement l'équipe du 2e A du Centre Hospitalier Hôtel-Dieu ainsi que l'équipe médicale de la Clinique Belvédère pour les bons soins.

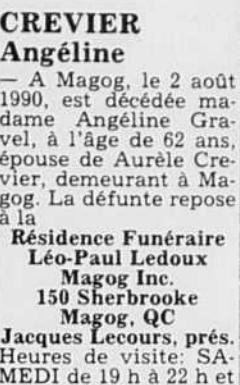


**AUGUSTIN GAGNÉ**

— Au Centre Hospitalier Maisonneuve-Rosemont de Montréal, le 2 août 1990, est décédé monsieur Gérard Belisle, à l'âge de 77 ans, époux en première nocces de feu madame Liliane Marchessault et en deuxième nocces de feu madame Lucienne Lafaille Chartier, demeurant à Vaudreuil. Le défunt repose au **Salon Funéraire Magnus Poirier Inc.** 11 630, Est Notre-Dame Pte-aux-Trembles, Qc. Heures de visite: LUNDI de 14 h à 22 h (continuellement). Jour des funérailles, de 9 h jusqu'au départ du salon.

**REMERCIEMENTS**  
au SACRÉ-COEUR pour faveur obtenue  
R.C. 2753

la cérémonie afin de recevoir les témoignages de sympathie. Les cendres seront déposées au cimetière St-Michel. Outre son épouse, monsieur Blais laisse dans le deuil sa fille: Doris Blais Blouin; son fils: Richard Blais; son petit-fils: Marc Blouin; sa belle-sœur: Yvonne Beaudin Robinson. Il laisse également ses neveux, nièces, autres parents et amis. La famille désire remercier sincèrement l'équipe du 2e A du Centre Hospitalier Hôtel-Dieu ainsi que l'équipe médicale de la Clinique Belvédère pour les bons soins.

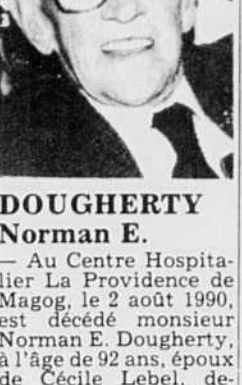


**AUGUSTIN GAGNÉ**

— Au Centre Hospitalier Maisonneuve-Rosemont de Montréal, le 2 août 1990, est décédé monsieur Gérard Belisle, à l'âge de 77 ans, époux en première nocces de feu madame Liliane Marchessault et en deuxième nocces de feu madame Lucienne Lafaille Chartier, demeurant à Vaudreuil. Le défunt repose au **Salon Funéraire Magnus Poirier Inc.** 11 630, Est Notre-Dame Pte-aux-Trembles, Qc. Heures de visite: LUNDI de 14 h à 22 h (continuellement). Jour des funérailles, de 9 h jusqu'au départ du salon.

**REMERCIEMENTS**  
au SACRÉ-COEUR pour faveur obtenue  
R.C. 2753

la cérémonie afin de recevoir les témoignages de sympathie. Les cendres seront déposées au cimetière St-Michel. Outre son épouse, monsieur Blais laisse dans le deuil sa fille: Doris Blais Blouin; son fils: Richard Blais; son petit-fils: Marc Blouin; sa belle-sœur: Yvonne Beaudin Robinson. Il laisse également ses neveux, nièces, autres parents et amis. La famille désire remercier sincèrement l'équipe du 2e A du Centre Hospitalier Hôtel-Dieu ainsi que l'équipe médicale de la Clinique Belvédère pour les bons soins.



**AUGUSTIN GAGNÉ**

— Au Centre Hospitalier Maisonneuve-Rosemont de Montréal, le 2 août 1990, est décédé monsieur Gérard Belisle, à l'âge de 77 ans, époux en première nocces de feu madame Liliane Marchessault et en deuxième nocces de feu madame Lucienne Lafaille Chartier, demeurant à Vaudreuil. Le défunt repose au **Salon Funéraire Magnus Poirier Inc.** 11 630, Est Notre-Dame Pte-aux-Trembles, Qc. Heures de visite: LUNDI de 14 h à 22 h (continuellement). Jour des funérailles, de 9 h jusqu'au départ du salon.

**REMERCIEMENTS**  
au SACRÉ-COEUR pour faveur obtenue  
R.C. 2753

la cérémonie afin de recevoir les témoignages de sympathie. Les cendres seront déposées au cimetière St-Michel. Outre son épouse, monsieur Blais laisse dans le deuil sa fille: Doris Blais Blouin; son fils: Richard Blais; son petit-fils: Marc Blouin; sa belle-sœur: Yvonne Beaudin Robinson. Il laisse également ses neveux, nièces, autres parents et amis. La famille désire remercier sincèrement l'équipe du 2e A du Centre Hospitalier Hôtel-Dieu ainsi que l'équipe médicale de la Clinique Belvédère pour les bons soins.



**AUGUSTIN GAGNÉ**

— Au Centre Hospitalier Maisonneuve-Rosemont de Montréal, le 2 août 1990, est décédé monsieur Gérard Belisle, à l'âge de 77 ans, époux en première nocces de feu madame Liliane Marchessault et en deuxième nocces de feu madame Lucienne Lafaille Chartier, demeurant à Vaudreuil. Le défunt repose au **Salon Funéraire Magnus Poirier Inc.** 11 630, Est Notre-Dame Pte-aux-Trembles, Qc. Heures de visite: LUNDI de 14 h à 22 h (continuellement). Jour des funérailles, de 9 h jusqu'au départ du salon.

**REMERCIEMENTS**  
au SACRÉ-COEUR pour faveur obtenue  
R.C. 2753

la cérémonie afin de recevoir les témoignages de sympathie. Les cendres seront déposées au cimetière St-Michel. Outre son épouse, monsieur Blais laisse dans le deuil sa fille: Doris Blais Blouin; son fils: Richard Blais; son petit-fils: Marc Blouin; sa belle-sœur: Yvonne Beaudin Robinson. Il laisse également ses neveux, nièces, autres parents et amis. La famille désire remercier sincèrement l'équipe du 2e A du Centre Hospitalier Hôtel-Dieu ainsi que l'équipe médicale de la Clinique Belvédère pour les bons soins.



**AUGUSTIN GAGNÉ**

— Au Centre Hospitalier Maisonneuve-Rosemont de Montréal, le 2 août 1990, est décédé monsieur Gérard Belisle, à l'âge de 77 ans, époux en première nocces de feu madame Liliane Marchessault et en deuxième nocces de feu madame Lucienne Lafaille Chartier, demeurant à Vaudreuil. Le défunt repose au **Salon Funéraire Magnus Poirier Inc.** 11 630, Est Notre-Dame Pte-aux-Trembles, Qc. Heures de visite: LUNDI de 14 h à 22 h (continuellement). Jour des funérailles, de 9 h jusqu'au départ du salon.

**REMERCIEMENTS**  
au SACRÉ-COEUR pour faveur obtenue  
R.C. 2753

la cérémonie afin de recevoir les témoignages de sympathie. Les cendres seront déposées au cimetière St-Michel. Outre son épouse, monsieur Blais laisse dans le deuil sa fille: Doris Blais Blouin; son fils: Richard Blais; son petit-fils: Marc Blouin; sa belle-sœur: Yvonne Beaudin Robinson. Il laisse également ses neveux, nièces, autres parents et amis. La famille désire remercier sincèrement l'équipe du 2e A du Centre Hospitalier Hôtel-Dieu ainsi que l'équipe médicale de la Clinique Belvédère pour les bons soins.

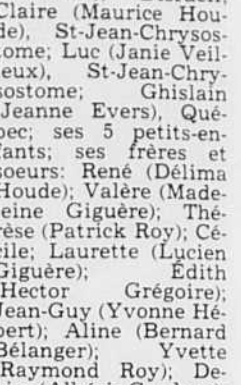


**AUGUSTIN GAGNÉ**

— Au Centre Hospitalier Maisonneuve-Rosemont de Montréal, le 2 août 1990, est décédé monsieur Gérard Belisle, à l'âge de 77 ans, époux en première nocces de feu madame Liliane Marchessault et en deuxième nocces de feu madame Lucienne Lafaille Chartier, demeurant à Vaudreuil. Le défunt repose au **Salon Funéraire Magnus Poirier Inc.** 11 630, Est Notre-Dame Pte-aux-Trembles, Qc. Heures de visite: LUNDI de 14 h à 22 h (continuellement). Jour des funérailles, de 9 h jusqu'au départ du salon.

**REMERCIEMENTS**  
au SACRÉ-COEUR pour faveur obtenue  
R.C. 2753

la cérémonie afin de recevoir les témoignages de sympathie. Les cendres seront déposées au cimetière St-Michel. Outre son épouse, monsieur Blais laisse dans le deuil sa fille: Doris Blais Blouin; son fils: Richard Blais; son petit-fils: Marc Blouin; sa belle-sœur: Yvonne Beaudin Robinson. Il laisse également ses neveux, nièces, autres parents et amis. La famille désire remercier sincèrement l'équipe du 2e A du Centre Hospitalier Hôtel-Dieu ainsi que l'équipe médicale de la Clinique Belvédère pour les bons soins.



**AUGUSTIN GAGNÉ**

— Au Centre Hospitalier Maisonneuve-Rosemont de Montréal, le 2 août 1990, est décédé monsieur Gérard Belisle, à l'âge de 77 ans, époux en première nocces de feu madame Liliane Marchessault et en deuxième nocces de feu madame Lucienne Lafaille Chartier, demeurant à Vaudreuil. Le défunt repose au **Salon Funéraire Magnus Poirier Inc.** 11 630, Est Notre-Dame Pte-aux-Trembles, Qc. Heures de visite: LUNDI de 14 h à 22 h (continuellement). Jour des funérailles, de 9 h jusqu'au départ du salon.

**REMERCIEMENTS**  
au SACRÉ-COEUR pour faveur obtenue  
R.C. 2753

**Remerciements**

Veillez agréer nos remerciements sincères pour la sympathie et le réconfort que vous nous avez apportés lors du décès de

**MONSIEUR PAUL FAUCHER**  
décédé le 31 mai 1990  
Son amie Cécile; ses sœurs: Gilberte & Yolande ainsi que les familles Faucher et Gagnon.

2763

**REMERCIEMENTS**

A la douce mémoire de

**LOUISE QUIRION PARÉ**  
décédée le 3 juillet 1990

Le temps n'a pas su atténuer le vide causé par ton départ. Ta présence restera toujours gravée dans nos cœurs. Nous ne t'oublierons pas et chaque jour nous avons une pensée pour toi. Saches que nous t'aimons toujours autant. Veille sur nous tous.

Ton époux Romuald et tes enfants.  
Veillez considérer ces remerciements comme personnels.

00976

**remerciements**

Pour avoir partagé notre peine lors du décès de

**M. ADRIEN LAFRANCE**  
survenu le 9 juillet 1990

Je remercie très sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné leur sympathie soit par offrandes de messes, fleurs ou de quelque manière que ce soit.

Son épouse Jeanne.  
Veillez considérer ces remerciements comme personnels.

2704

**Marie Rose (Ruel)**

— Au Centre Hospitalier Maisonneuve-Rosemont de Montréal, le 1er août 1990, est décédée Marie Rose Ruel, à l'âge de 88 ans, épouse de feu Alfred Dupont, demeurant à Sherbrooke. La défunte repose à la **Résidence Funéraire Steve L. Elkas Inc.** 601 Conseil Sherbrooke, Qc. Tél.: 565-1155. **Steve Elkas, prés.** Cément Cartier, dir. Heures de visite: 14 h à 16 h et de 17 h à 22 h. Jour des funérailles, de 8 h 30 jusqu'au départ du salon à 10 h 15. Funérailles, le samedi 4 août 1990, à 10 h 30, en l'église St-Famille. Inhumation au cimetière St-Michel. Madame Dupont laisse dans le deuil ses enfants: Monique Lavière; Gérard Couture (Lucille); Madeleine Laliberté; Jean-Guy Dupont; Alfreda (Fred Bedard); Eastman; ses belles-sœurs et son beau-frère: Noëlla Charland, La Tuque; Julieanne Dupont, Montréal; M. Mme Georges Nadeau, Québec; Germaine Dupont, Sherbrooke. Elle laisse également ses 10 petits-enfants, 11 arrière-petits-enfants; plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis. La famille aimerait remercier le Dr Pierre Morin et tout le personnel du 2e Est du Centre Hospitalier St-Vincent de Paul pour l'attention et les bons soins.

**FRÉCHETTE Roméo**  
— Au Centre Hospitalier Universitaire de Sherbrooke, le 1er août 1990, est décédé monsieur Robert Gagnon, à l'âge de 66 ans, époux de Gertrude Gagnon, demeurant à Disraeli. Le défunt repose à la **Coopérative Funéraire de l'Estrie** 526 Prospect Sherbrooke, Qc. Tél.: 565-7646. **Alain Leclerc, dir. gén.** Heures de visite: VENDREDI de 19 h à 22 h. Funérailles, le samedi 4 août 1990, à 11 h, en l'église St-Boniface. La crémation aura lieu au crématorium de la Coopérative Funéraire de l'Estrie. Outre son épouse, monsieur Fréchette laisse dans le deuil ses enfants: Jacques (Hélène Desnoyers); Carole (Jean-Claude Fortier); ses petits-enfants: Geneviève; Emmanuelle; Vincent; ses sœurs: Georgette Fréchette (Gilles Paradis); Thérèse Fréchette (Roger Rochefort); ses beaux-frères et belles-sœurs: Simone Goudbout; Aurèle Goupil; Yvonne Vaillancourt (Emilien Hamel); Germain Rousseau; Laurette Vaillancourt (Donat Demers); Jeanne d'Arc

**REMERCIEMENTS**

A la suite du décès de

**M. ROMÉO CUSTEAU**  
survenu le 2 juillet 1990

Son épouse Blanche; ses enfants: Ghislaine, Jean-Yves, Benoît, Mario, René, Yolande, Michel, Marcel, Marc-Yvan, Roselyne et leurs conjoints, désirent vous remercier de votre expression de sympathie, soit par offrandes de messes, fleurs, visites ou par d'autres moyens. Ils tiennent à remercier tous ceux qui leur ont témoigné leur sympathie, ainsi que des dons à l'Accueil Notre-Dame et à la Fondation du Québec des malades du cœur.

Votre témoignage de sympathie nous a profondément touchés. Que chacun trouve ici l'expression de notre reconnaissance et considère ces remerciements comme personnellement adressés.

2761

**REMERCIEMENTS**

A la douce mémoire de

**M. ALFRED GUILLEMETTE**  
décédé le 13 juillet 1990

Merci à tous les parents et amis de nous avoir aidés à passer cette dure épreuve. Votre présence a été d'un très grand réconfort.

Son épouse Aldina Couture et ses enfants: Clermont, André, Louis, Raymond, Janine, Paul-Henri, Michel, Daniel, Jean-Luc.  
Veillez considérer ces remerciements comme personnels.

2716

**Remerciements**

Tu étais père, grand-père, arrière-grand-père. Plus encore, tu étais notre confident, notre ami. Tu nous aimais tellement que tu ne nous as pas laissés le temps de te dire...

Au revoir Papa.

**M. ERNEST ROY**  
décédé le 14 juillet 1990  
Tes enfants.  
Veillez considérer ces remerciements comme personnels.

980

**Remerciements**

Vous étiez près de nous pour partager notre peine à la suite du décès de

**M. ALBERT DEMERS**  
décédé le 23 juin 1990

Vous nous avez chers parents et amis, exprimé votre sympathie soit par offrandes de messes, fleurs, cartes, assistance aux funérailles ou de quelque manière que ce soit. Votre gentillesse et votre présence ont été d'un grand réconfort.

Ses enfants: Denise, Suzanne, Jacques et Francine.  
Veillez considérer ces remerciements comme personnels.

978

**remerciements**

Très sensibles aux témoignages de sympathie que vous nous avez adressés lors du décès de

**M. EUGÈNE GOULET**  
survenu le 28 mai 1990

Son épouse Rose-Anna; ses enfants: Bertrand, Normand et Angèle.  
Veillez considérer ces remerciements comme personnels.

979

**REMERCIEMENTS**

Suite au décès de

**JEANNETTE DESCHÊNES**  
survenue le 17 juillet 1990

Pierrette et Jean Joubert, Raymonde et Phil Bradley, ainsi que leurs enfants, remercient sincèrement toutes les personnes qui ont témoigné leur sympathie. Que chacun trouve ici l'expression de notre reconnaissance et considère ces remerciements comme personnels.

2757

**remerciements**

«Nous ne perdons jamais ceux que nous aimons, car même après leur départ, leur souvenir reste imprégné dans le cœur de ceux qu'ils ont quittés».

La sympathie que vous nous avez témoignée dans notre épreuve soit par offrandes de messes, fleurs, cartes, visites, assistance aux funérailles ou de quelque manière que ce soit, lors du décès de

**WELLIE GUILBAULT**  
survenu le 3 juillet 1990

Ses enfants: Maurice, Jocelyne, Denis, Georgette, Pierre, Gaston, Francine, Diane; ses petits-enfants et arrière-petits-enfants.  
Parents et amis, veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

2706

**MESSE 1er ANNIVERSAIRE**  
A la douce mémoire de

**JEAN-LUC BOLDUC**  
décédé le 31 juillet 1989

Ca fait déjà un an que tu nous as quittés, sans même avoir eu le temps de nous dire au revoir. Ton départ est arrivé si brusquement, que la douleur nous fait encore très mal. Avec l'aide de Dieu, aide-nous à supporter cette épreuve qui reste gravée dans nos cœurs.

Une messe anniversaire sera célébrée dimanche, 5 août 1990 à 10 heures en l'église de la Résurrection du Christ, Rock Forest (Val Boisé), rue Grégoire. Son épouse Rolande et ses enfants.  
Parents et amis sont invités à y assister.

2711

**MESSE 1er ANNIVERSAIRE**

Vous avez eu la délicatesse de nous témoigner par un geste personnel la part que vous preniez à notre peine lors du décès de

**MARIE-PAULE BRAZEAU**  
survenue le 25 juin 1990  
à l'âge de 77 ans

Nous avons été sincèrement touchés et tenons à vous exprimer notre profonde gratitude.

Sa sœur Yvette Brazeau-Doyon; son beau-frère Roger Doyon; ses belles-sœurs: Annette (Ovilia), Madeleine (J. Aurélien), Béatrice (Jean).  
Veillez considérer ces remerciements comme personnels.

2760

**Remerciements**

Vos départs successifs ont causé un vide dans notre petite famille. Votre souvenir restera toujours gravé dans nos cœurs. Nous pensons à vous chaque jour avec amour. Veillez sur nous tous!

Nous désirons remercier bien sincèrement toutes les personnes qui, de quelque manière que ce soit, nous ont témoigné de la sympathie lors des décès de

**M. WILBROD LAVIGNE**  
survenu le 1er janvier 1990

et

**MME JEANNETTE BEAUDRY LAVIGNE**  
survenue le 5 juillet 1990

Leur fille Jeannine Lavigne (Jean-Louis Côté); leurs petits-enfants: Mario, Lyne, Diane, leurs conjoints(les) et arrière-petits-enfants.  
Veillez considérer ces remerciements comme personnels.

2762

**remerciements**

Nous tenons à remercier tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de

**MONSIEUR ARTHUR DRAPEAU**  
survenu le 13 juillet 1990

soit par offrandes de messes, dons, assistance aux funérailles ou autre forme d'aide personnelle.

Que chacun trouve ici l'expression de notre vive reconnaissance et considère ces remerciements comme personnels.

Sa femme Mme Arthur Drapeau; ses fils: Jacques Drapeau, Lise (Mme André Pinard), Maurice Drapeau et ses petits-enfants.

2714

**REMERCIEMENTS**

A la douce mémoire de

**LUCIENNE BLOUIN LEFEBVRE**  
décédée le 31 mai 1990

«Je me suis éteinte doucement laissant les miens dans une profonde douleur».

Pour ces merveilleuses années que nous avons passées ensemble, nous pensons souvent à toi et fréquemment ton nom reviendra sur nos lèvres. Veille sur nous tous.

Vous nous avez, chers parents et amis, exprimé votre sympathie par des offrandes de messes, fleurs, cartes de condoléances, visites au salon, assistance aux funérailles ou de quelque manière bien à vous.

Votre gentillesse et votre support moral ont été d'un grand réconfort dans notre peine.

Son époux Ernest et ses enfants: Jean-Luc (Hélène), Gilles (Denise), Yvon (Laurette) et Lise (Renald).  
Veillez considérer ces remerciements comme personnels.

2703

## Décès, Avis, Remerciements



### LEFEBVRE Hermance (Poirrier)

Au Centre Hospitalier Universitaire de Sherbrooke, le 2 août 1990, est décédée madame Hermance Poirrier, à l'âge de 70 ans, épouse de feu Rosaire Lefebvre, demeurant à Sherbrooke. La défunte repose à la

Coopérative Funéraire de l'Estrie  
526 Prospect  
Sherbrooke, QC  
Tél.: 565-7646

Alain Leclerc, dir. gén. Heures de visite: SAMEDI de 19 h à 22 h et DIMANCHE de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h. Jour des funérailles, de 9 h jusqu'au départ du salon à 10 h 40. Funérailles, le lundi 6 août 1990, à 11 h, en l'église St-Boniface. Inhumation au cimetière St-Michel. Madame Lefebvre laisse dans le deuil ses enfants: Richard Lefebvre (François); Mireille Lefebvre; Louise Lefebvre; Denis Lefebvre; Gilles Lefebvre; Normand Lefebvre (Christiane); Pierre Lefebvre; René Lefebvre (Micheline Therrien); Suzanne Lefebvre; Claude Lefebvre (Chantal Girouard); Daniel Lefebvre (Julie Madeleine). Elle laisse également ses 22 petits-enfants, 1 arrière-petite-fille; ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, plusieurs neveux, nièces, autres parents et amis.

### PICARD Jacques

Au Centre Hospitalier Universitaire de Sherbrooke, le 2 août 1990, est décédé monsieur Jacques Picard, à l'âge de 38 ans, fils de M. Mme Damien Picard, demeurant à St-Camille. Le défunt repose à la SALLE PAROISSIALE de ST-

CAMILLE. Sous la direction de la Coopérative Funéraire Région d'Asbestos 351 C St-Luc Asbestos, QC

Lorenzo Leroux, dir. Heures de visite: VENDREDI de 19 h à 22 h. Jour des funérailles, de 12 h jusqu'au départ du salon à 14 h 45. Funérailles, le samedi 4 août 1990, à 15 h, en l'église St-Camille. Inhumation au cimetière du même endroit. Outre ses parents, monsieur Picard laisse dans le deuil ses frères et sœurs: Jean Robert Picard; Roland; Picard (Lucien); Claude (Ghislaine); Giséle (Onil); Lisette (Clifford); René; Colette (Robert); Gaétan (Raymond); Christian (Celine). Il laisse également ses oncles, tantes, neveux, nièces, cousins et cousines.

### ROY Aurore

Au Centre Hospitalier Universitaire de Sherbrooke, le 2 août 1990, est décédée madame Aurore Roy, à l'âge de 75 ans, épouse de feu Aimé Roy, demeurant St-Romain. La défunte repose à la SALLE PAROISSIALE DE ST-ROMAIN.

Sous la direction du

Salon Funéraire Jacques et Frères Inc.

3800 Québec Central  
Lac Mégantic, QC  
Tél.: 1-819-583-0445

Heures de visite: DIMANCHE de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Jour des funérailles, de 12 h jusqu'au départ du salon à 14 h 45. Funérailles, le lundi 6 août 1990, à 15 h, en l'église de St-Romain. Inhumation au cimetière paroissial. Madame Roy laisse dans le deuil ses enfants: Jean-Guy Roy, St-Romain; Bruno Couture (Pierrette); Lambton; Jules Joli (Michèle); Valleyfield; Bertrand Morin (Ginette); St-Romain; Claude Roy (Lise); St-Romain; Gaétan Croteau (Murielle); Black Lake; Louiselle Roy, Lac Mégantic. Elle était aussi la mère de feu Bernard Roy (Johanne Côté), St-Romain. Elle laisse également ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. Mme Léo Roy, St-Praxède; Anatole Roy, Sherbrooke; Mme Oram Roy, Barré Vt; M. Mme Adélard Roy, Hollywood Fl.; Mme Rodolphe Lévesque, Lewiston Maine; Imelda For-

tier, Montréal; 12 petits-enfants; 2 arrière-petits-enfants; ses neveux, nièces, autres parents et amis.



### ROY Hortense (Morissette)

A Sherbrooke, le 3 août 1990, est décédée madame Hortense Morissette, à l'âge de 92 ans, épouse de feu Louis Laurier Roy, demeurant à Sherbrooke. La défunte repose à la

Résidence Funéraire Steve L. Elkas Inc.

601 Conseil  
Sherbrooke, QC  
Tél.: 565-1155

Steve Elkas, prés.

Clément Cartier, dir.

Heures de visite: DIMANCHE de 19 h à 22 h. Jour des funérailles, de 12 h jusqu'au départ du salon à 14 h 40. Funérailles, le lundi 6 août 1990, à 15 h, en l'église St-Jean-Baptiste, suivies de l'incinération. Madame Roy laisse dans le deuil ses enfants: Gilles Roy (Teresa Pacheco); Québec; Huguette Raiche (Gerry Létourneau), Sherbrooke; ses petits-enfants: Luce et Elizabeth Raiche; France (Jacques Dussault); Pierre et Caroline Roy; ses sœurs: Marie Lavertu; Sr Odile Morissette, Présentation de Marie; Clarisse Morissette Mailhot; ses belles-sœurs: Adrienne Ducharme, Sutton; Béatrice Morissette; Armande Morissette. Elle laisse également de nombreux neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis. La famille tient à remercier tout le personnel de la maison Claire. Gagné pour l'attention et les bons soins. En guise de sympathie, des dons à la SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CÂBLER seraient grandement appréciés.

### ROY

### Rolande (Bernier)

Au Centre Hospitalier Universitaire de Sherbrooke, le 3 août 1990, est décédée madame Rolande Bernier, à l'âge de 66 ans, épouse de Nova Roy, demeurant à Lambton. La défunte repose à la Résidence Funéraire Jacques & Frères Inc.

120 Principale  
Lambton, QC

Heures de visite: SAMEDI de 19 h à 22 h et DIMANCHE de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h. Jour des funérailles, de 11 h jusqu'au départ du salon à 12 h 30. Funérailles, le lundi 6 août 1990, à 13 h, en l'église St-Vital de Lambton. Inhumation au cimetière paroissial. Outre son époux, madame Roy laisse dans le deuil ses enfants: Solange (Jean-Guy Breton), Iberville; Marielle (Denis Boucher), St-Bruno; Claude (Julie Barbeau), St-Bruno; Huguette (Laurier Boulanger), Davie Fl.; ses petits-enfants: Mélanie et Marc-André Breton; Sébastien Boucher; Philippe, Marie-Eve et C. Germaine Roy; ses frères et sœurs: Aline (Gérard Tomassin), Québec; Daniel (Evelyn Amyote), Bonnyville Alberta; Agathe (Ovilia Bernier), Lambton; Rita (Léo Bernier), Lambton; Moïse, prétre-cure; Courcelles; Lorraine, St-Romain; Benoît (Antoinette Jodoin), St-Romain; Yvon (Louise Goupil), Lambton; ses beaux-frères et belles-sœurs: Marielle, Le Portage; Giséle (Donald Hallé), St-Sébastien; Fernande (William Stepan), Oshtemo Ont.; Gilles (Andrée Rouleau), Iberville; Suzanne, Montmagny; François (Lise Tardif), St-Alexandre; Rock (Suzie Rancourt), Rigaud; Marguerite, St-Jean-sur-Richelieu; Jean (Huguette Pelletier), Iberville; Maurice (Margot Smith), St-Alexandre; Gervaise (Claude Paradis), Laval; Michelle (Maurice Gadoury), L'Acadie; Clément (Johanne Roy), Iberville. Elle laisse également plusieurs neveux, nièces, autres parents et amis.

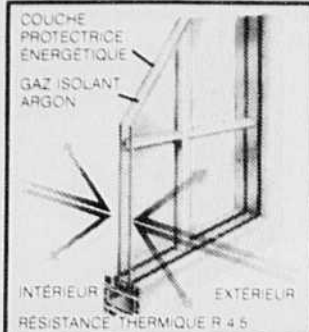
## VERRE ÉNERGÉTIQUE *duolok* GRATUIT

Jusqu'au 22 septembre 1990

Avec tout achat de fenêtre Fenexpert, votre marchand Fenexpert vous offre tout à fait gratuitement le verre énergétique Duolok qui vous assure une isolation supérieure.

Économisez  
jusqu'à  
**1400\$**

du prix de détail suggéré sur le verre énergétique Duolok (basé sur un cottage de 36' x 28' comprenant 10 fenêtres à battant de série 520)



### LE PROCÉDÉ *duolok*

consiste en un verre sélectif LOW «E» scellé, dans lequel est injecté un gaz (l'argon) permettant de réduire considérablement votre facture de chauffage en hiver. Il conserve aussi la fraîcheur de la maison en été.

Duolok, le verre le plus performant de l'industrie. Héline Cantin, Renover, 1989, No 3

UN SPÉCIALISTE DOMINE TOUS LES AUTRES

# FENEXPERT

Portes et fenêtres



## BERGERON & DESMARAIS INC.

4340, rue Fontaine  
Rock Forest

**566-0294**

12899

# Ça pétille chez Petro-Canada!

2 litres  
pour

**99¢\***

Pshhhhh! Écoutez-moi ça! C'est l'appel d'une offre des plus pétillantes que vous propose Petro-Canada.

Jusqu'au 3 septembre 1990, faites sauter le bouchon et désaltérez-vous avec un 2 litres d'un produit Coca-Cola offert pour seulement 99¢. Cette offre est valable à l'achat d'au moins 25 litres de carburant à toutes les stations-service participantes du Québec.

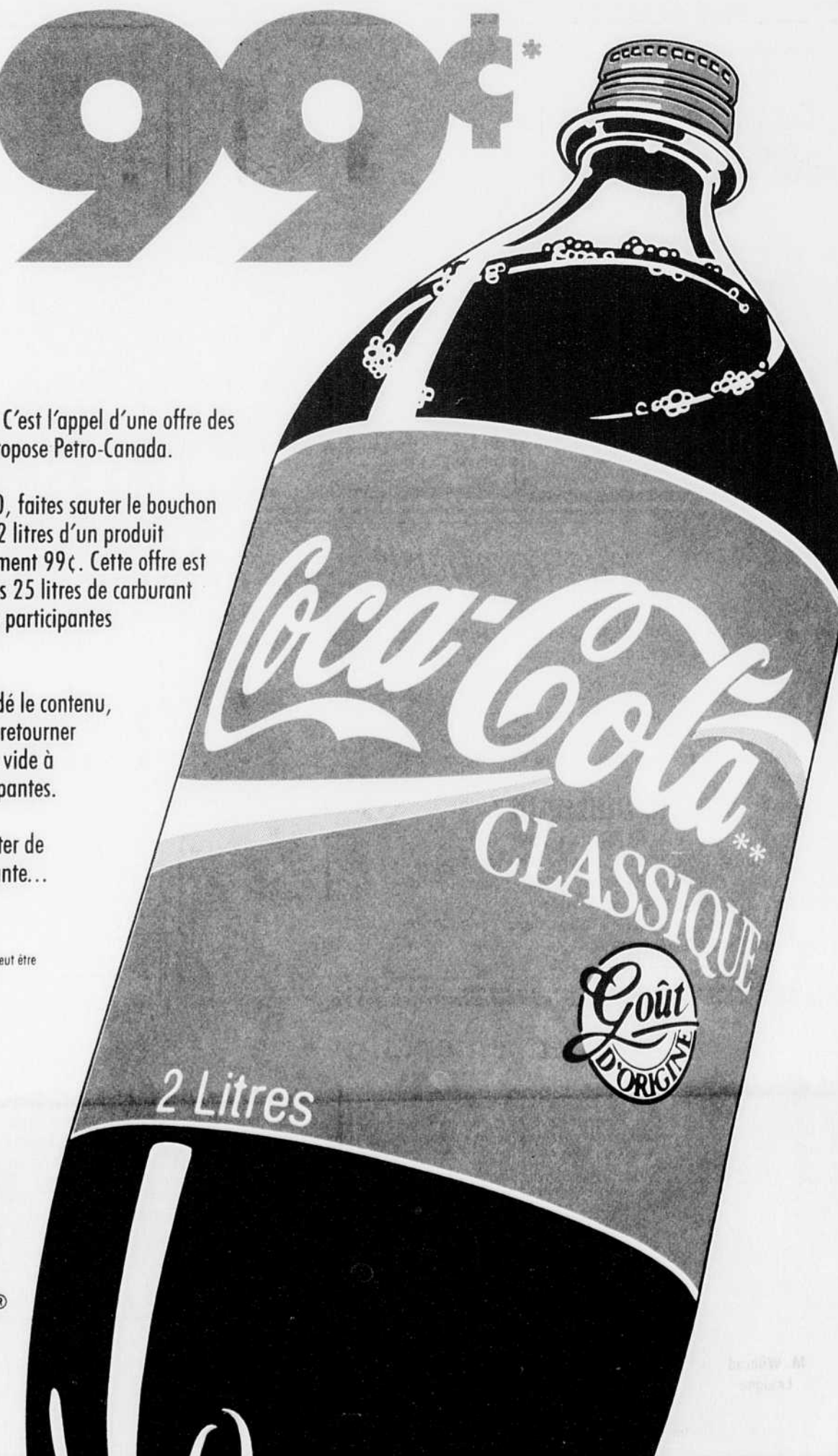
Et lorsque vous en aurez vidé le contenu, Petro-Canada vous invite à retourner votre bouteille de plastique vide à l'une de ses stations participantes.

Cet été, hâtez-vous de profiter de cette offre tout à fait pétillante... Pshhhhh!

Limite de 1 bouteille par achat. Cette offre ne peut être combinée à aucune autre offre promotionnelle.



\*Plus taxe et dépôt  
\*\*Marque déposée des produits Coca-Cola  
© Marque de commerce de Petro-Canada Inc. - Trademark



### MESSE 1er ANNIVERSAIRE

#### ALFRED HALLE

décédé le 7 août 1989

Un an déjà que tu nous as quittés pour la maison de Dieu. Ta présence reste gravée dans nos cœurs. Nous pensons souvent à toi et fréquemment ton nom revient sur nos lèvres.

Ton épouse Cécile et tes enfants.

Une messe sera célébrée le dimanche 5 août 1990, à 9h00 en l'église Immaculée-Conception.

Parents et amis sont invités à y assister.



### Remerciements

«Qu'il puisse récolter en bonheur éternel tout le bien qu'il a semé ici-bas.»

Notre merci sincère à tous les parents et amis pour la sympathie témoignée lors du décès de

**M. HENRI  
LANGLOIS**

survenu le 19 juin 1990

Nous avons été très sensibles à votre soutien de quelque manière que ce soit, par votre présence, vos offrandes de messes.

Ses enfants: Maurice, Diane, Jacques, Guy, Christine et leurs conjoints.

Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.



### Remerciements



Très sensibles aux témoignages de sympathie que vous nous avez adressés lors du décès de

**MME  
LAURETTE  
MARTEL**

survenu le 18 juillet 1990

Nous vous prions d'accepter nos sentiments de gratitude.

Mme Germaine Martel-Lussier, M. Charles Drouin, M. Joseph A. Germaine (Lucienne) M. Étienne Choquette (Lorraine). Ses neveux et nièces.

Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

2573

### LA VIE... C'EST UNE AFFAIRE DE CŒUR



## International

### Berlin sera proclamée la capitale de l'Allemagne unie

Berlin (AFP)

Les deux gouvernements allemands se sont mis d'accord hier pour que Berlin soit proclamée capitale de l'Allemagne unie, mais n'ont pas encore tranché la question de savoir si Bonn garderait, au moins pour une période, des prérogatives de siège du gouvernement.

Le premier ministre de RDA, Lothar de Maizière, qui insistait depuis des semaines pour donner le rôle de capitale à Berlin, s'est félicité qu'un compromis se dégage au cours des négociations inter-allemandes qui visent à mettre au point un traité d'union définissant les conditions de l'unification étatique.

«La question encore débattue est celle du délai, au terme duquel Berlin pourrait assumer les responsabilités gouvernementales», a observé M. de Maizière au cours d'une conférence de presse, au jour où il proposait que les élections communes allemandes soient avancées au 14 octobre.

Le chancelier Helmut Kohl qui, bien que partisan de Berlin à titre personnel, souhaitait que le parlement allemand tranche entre Berlin et Bonn, a fait une concession à son allié chrétien-démocrate obstiné de Berlin-Est.

Par ailleurs, le premier ministre est-allemand Lothar de Maizière a proposé d'avancer au 14 octobre les élections générales allemandes initialement prévues le 2 décembre, et il a déclaré que le chancelier Helmut Kohl avait accueilli favorablement sa proposition.

M. de Maizière (Union chrétienne-démocrate, CDU) a expliqué que les négociations en cours pour mettre au point le traité d'union ont montré que les difficultés économiques et sociales en RDA «sont plus grandes que ce que nous avions prévu».

M. de Maizière a affirmé que sa proposition devait être approuvée par la Chambre du peuple (parlement unicaméral de RDA). Il a proposé qu'elle décrète la dissolution de la RDA et l'adhésion à la RFA des cinq Laender (Etats régionaux) qui se sont reconstitués sur le territoire est-allemand, lors de sa dernière session avant les élections générales. Il a noté que les élections générales allemandes se tiendraient ainsi le même jour que les élections pour les assemblées des Laender, qui avaient déjà été fixées au 14 octobre.

Le premier ministre a affirmé qu'il avait soumis sa proposition à M. Kohl mardi soir lors de leur rencontre à Saint-Gilgen en Autriche, où le chancelier passe ses vacances. Celui-ci «l'a accueilli favorablement», a-t-il dit.

## L'Irak pourrait retirer ses troupes

□ L'invasion du Koweït déclenche une condamnation internationale

(AFP, Reuter, PC et AP)

L'Irak a annoncé son intention de commencer à retirer ses troupes du

Koweït dimanche mais a exclu un retour au pouvoir de l'émir et de la famille royale.

Les troupes irakiennes commencent à se retirer si aucune menace ne pèse sur la sécurité du Koweït et de



Malgré le concert de protestations du monde entier à la suite de l'agression envers le Koweït, cela n'a pas empêché le peuple irakien de manifester un appui indéfectible au chef de l'état belliqueux, Saddam Hussein

l'Irak, a déclaré hier soir un porte-parole du Conseil de commandement de la révolution irakien.

Il a exclu un retour du «régime défunt maintenant qu'a resplendi le soleil de la dignité et de l'honneur» et a ajouté que les peuples des deux pays décideraient des relations actuelles et futures du Koweït et de l'Irak.

Le porte-parole n'a pas précisé combien de troupes irakiennes se trouvaient au Koweït, qu'elles ont envahi dans la nuit de mercredi à jeudi — à la demande de «jeunes révolutionnaires koweïtiens», selon Bagdad — et combien de temps leur retrait prendrait.

Annouçant à la télévision quelques heures plus tard le prochain retrait des troupes irakiennes, le porte-parole de Bagdad a assuré que cette décision n'était en rien liée aux «appels rhétoriques entendus ici et là», faisant allusion à la condamnation de l'Irak par la communauté internationale.

#### Scepticisme

Les Etats-Unis ont accueilli avec scepticisme l'annonce de l'Irak.

«Tout ce que nous avons est une information diffusée par la presse. Nous n'avons aucune confirmation», a déclaré un porte-parole de la Maison-Blanche.

Auparavant, à Washington, le Département d'Etat a annoncé que les troupes irakiennes au Koweït étaient entre huit et 15 kilomètres de la frontière de l'Arabie saoudite. «Cela nous cause une profonde préoccupation», a déclaré un porte-parole, M. Richard Boucher.

Moscou et Washington, dans une déclaration commune sans précédent, ont demandé aux autres pays de prendre des mesures concrètes contre Bagdad et, comme eux, de suspendre toute livraison d'armes à l'Irak.

Les deux Etats ont invité également les organisations internationales régionales, comme la Ligue arabe, le Mouvement des non-alignés et l'Organisation de la conférence islamique, à prendre toutes les mesures pour assurer l'application de la décision du Conseil de sécurité de l'ONU demandant le retrait des forces irakiennes du Koweït.

D'ailleurs, les Etats-Unis ont informé à Bruxelles leurs partenaires de l'OTAN qu'ils envisageaient «une large gamme d'éventualités» pour le cas où l'Irak étendrait ses incursions militaires au-delà de Koweït, c'est-à-dire si les troupes de Bagdad franchissaient la frontière saoudienne.

Au Koweït, les troupes irakiennes ont étendu hier leur contrôle sur tout le territoire du riche émirat pétrolier, mais les membres du nouveau «gouvernement provisoire» que Bagdad veut mettre en place n'étaient toujours pas connus.

Dans le reste du monde, la journée de vendredi a été marquée par une avalanche de réactions défavorables à Bagdad.

En Europe de l'Est, la Pologne et la Tchécoslovaquie ont annoncé, à l'instar de l'URSS, la suspension de leurs ventes de matériel militaire à l'Irak.

Dans les pays occidentaux, c'est sur le plan économique que s'organise peu à peu la riposte.

La RFA, l'Italie et la Belgique ont suivi l'exemple des Etats-Unis, de la France et de la Grande-Bretagne, qui avaient annoncé dès jeudi soir un gel des avoirs koweïtiens pour empêcher qu'ils ne tombent aux mains de Bagdad.

Sans aller aussi loin, le Japon et la Suisse ont demandé à leurs banques de surveiller de très près tout retrait de fonds koweïtien. De l'avis de experts, ces mesures équivalent de facto à un blocage des actifs de l'émirat.

### AUTOUR DU MONDE

#### □ La canicule fait rage

PARIS (AP) — Records de chaleur, incendies, insolation: la canicule frappe l'Europe tout entière. De la Grèce à l'Angleterre en passant par le Portugal, la chaleur a déjà causé la mort de cinq personnes et a provoqué la pire sécheresse en un siècle en Grèce.

Aujourd'hui, tous les records devaient être battus en France. A Lille (Nord), le record de 1959 (36,1 degrés) sera très probablement pulvérisé ce week-end.

En Bretagne, la moyenne générale s'est établie vendredi à 35 degrés. Rennes s'est distinguée avec 37,3 degrés, faisant exploser un record (36,9 degrés) datant de 1884!

Depuis 22 jours, il n'a pas plu. Un phénomène qui ne s'était pas produit depuis 1952. Dans les Vosges, les agriculteurs estiment que si la pluie ne tombe pas dans les 15 jours à venir, ce sera «une catastrophe».

#### □ Fini l'apartheid?

DURBAN, Afrique du Sud (AFP) — Le vice-président du Congrès national africain (ANC), M. Nelson Mandela, a déclaré hier à Durban lors d'une conférence devant des avocats que le système de l'apartheid avait «pris fin».

M. Mandela a déclaré devant l'association nationale des avocats démocrates (NADEL) que «le système de l'apartheid, avec ses divisions et ses souffrances, ses crises économiques et sociales, a pris fin». C'est le jugement le plus affirmatif jusqu'à présent sur les réformes en cours en Afrique du Sud émi par le dirigeant anti-apartheid, selon les observateurs.

#### □ Paysans massacrés

SAN SALVADOR (AFP) — Deux familles de paysans salvadoriens, soit 14 personnes, ont été massacrées par des inconnus masqués, dans la province de la Estancia, à 180 km à l'est de San Salvador, où l'armée lance actuellement une offensive contre les rebelles, a-t-on appris vendredi par une radio locale.

Selon une survivante de la tuerie interrogée par la presse locale, des hommes armés de fusils ont contraint les paysans à sortir de leurs maisons puis les ont abattus dans la rue, probablement jeudi à l'aube.

Ce massacre intervient une semaine après la signature à San José par le gouvernement et la guérilla d'un accord garantissant le respect des Droits de l'homme dans ce pays déchiré depuis dix ans par la guerre civile.

#### □ Pluies meurtrières

PÉKIN (AFP) — 33 personnes ont été tuées et 488 autres grièvement blessées au cours de violentes pluies d'orage qui se sont abattues sur la province du Hebei (nord de la Chine), les 15 et 16 juillet derniers, a rapporté hier le China Daily.

Ces orages d'une rare violence, selon le ministère chinois des Affaires civiles, ont causé des dégâts matériels évalués à 212 millions \$, a ajouté le quotidien officiel de langue anglaise.

Les pluies torrentielles se sont abattues, pendant trois heures, sur 600 localités.

## Un geste «inacceptable»

Ottawa (PC)

Rentré de sa tournée asiatique, le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures Joe Clark a qualifié hier «d'invasion tout à fait inacceptable» l'intervention militaire de l'Irak au Koweït.

Quelque 450 Canadiens habitent au Koweït, que l'armée irakienne a envahi jeudi. Un communiqué des Affaires extérieures a indiqué qu'aucun blessé n'était signalé parmi ces ressortissants et que l'ambassade canadienne au Koweït tentait de les

joindre pour s'assurer qu'ils sont sains et saufs.

M. Clark a réclamé le retrait des forces irakiennes du territoire koweïtien et l'arrêt immédiat des hostilités.

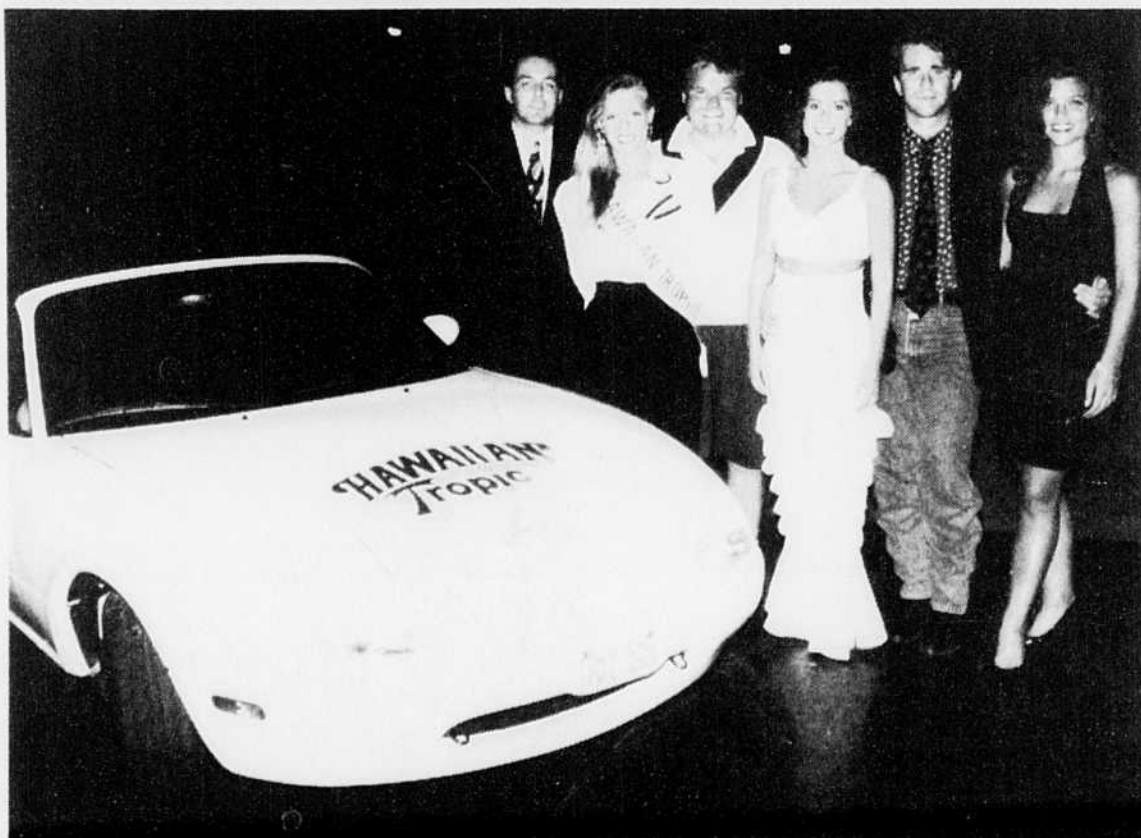
A New York, l'ambassadeur canadien aux Nations-Unies, M. Yves Fortier, est sur un pied d'alerte et tente d'obtenir la convocation d'une réunion d'urgence du Conseil de sécurité.

Le Canada, a idiqué M. Clark, participe du reste déjà, en collaboration avec les autres membres du conseil, à la mise au point d'une réaction internationale commune à l'agression irakienne.

## GAGNANTE AU CONCOURS MISS HAWAIIAN TROPIC SHERBROOKE 1990

La discothèque Kola Blanca félicite Karine Lessard, heureuse gagnante du concours Miss Hawaiian Tropic Sherbrooke 1990. Karine sera notre représentante à la finale provinciale, qui se déroulera le 12 août 1990 à St-Sauveur.

Mlle Lessard se mérite aussi une Mazda Miata pour la saison estivale, gracieuseté de Mazda Magog et un voyage en Jamaïque pour deux personnes.



Apparaissent sur la photo, dans l'ordre habituel, Luc Élias, propriétaire du Kola Blanca, Karine Lessard, Miss Hawaiian Tropic Sherbrooke, Yannick Leclerc, gérant du garage Mazda Magog, Michèle Bolduc, organisatrice et responsable du jury, Marc Dumesnil, animateur de CIMO 106 et Josée Salois, organisatrice et animatrice du concours.

**Woolco CORRECTIONS**

Dans la circulaire «Prêt pour l'école» insérée le 4 août.

Page 4: polo/jamas imprimés ou unis à \$4, non disponibles

Page 5: écharpe en chailis à \$10, non disponible

Tablette de chocolat Milky Lunch à 3/99\$, non disponible

Page 8: serviettes de bains Dick Tracy à 5.96, non disponibles.

Nos excuses à notre clientèle.

**Mont ORFORD**

Station touristique internationale  
C.P. 248, Magog-Orford, J1X 3W8  
**819-843-6548**

**10 BONNES RAISONS DE CHOISIR LE MONT ORFORD**

- Une des trois plus grandes stations de ski du Québec;
- Un dénivelé élevé: **540 mètres**;
- Du ski sur **3 montagnes** à caractère différent;
- 4 versants** au lieu d'un seul;
- Un vaste domaine skiable de **180 acres** avec des pistes longues, larges et des plus panoramiques;
- De la neige artificielle en abondance avec du ski assuré pour près de **5 mois par année**;
- L'entretien des pistes est constant et de haute qualité;
- Les remontées mécaniques sont en opération plus tôt le matin que dans la majorité des autres stations;
- Le Mont Orford est facilement accessible par autoroute;
- Les billets sont moins chers** que dans les 2 autres stations majeures.

**Billets de saison 1990-1991**  
Prix avantageux avant le 17 septembre 90 et possibilité de paiements échelonnés.  
Économie de la T.P.S. avant le 31 août 90.

|                                                  | Payable en 1 versement<br>Le ou avant le 31 août 90 | Payable en 3 versements<br>Le ou avant le 15 sept. 90<br>Le ou avant le 15 oct. 90 | Payable en 2 versements<br>Le ou avant le 14 oct. 90 | Payable en 1 versement<br>Le ou avant le 18 nov. 90 | Payable en 1 versement<br>Après le 18 nov. 90 |
|--------------------------------------------------|-----------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------|-----------------------------------------------|
| Exemple utilisé pour le calcul des prix indiqués | - 7 %                                               | - 5 %                                                                              | - 4 %                                                | - 3 %                                               | Prix régulier                                 |
| <b>INDIVIDUEL</b>                                |                                                     |                                                                                    |                                                      |                                                     |                                               |
| Adulte - 7 jours                                 | \$591.00                                            | \$603.00                                                                           | \$610.00                                             | \$616.00                                            | \$635.00                                      |
| Adulte - 5 jours (du lundi au vendredi)          | 391.00                                              | 399.00                                                                             | 403.00                                               | 407.00                                              | 420.00                                        |
| Étudiant - 7 jours (14 à 23 ans)                 | 484.00                                              | 494.00                                                                             | 499.00                                               | 504.00                                              | 520.00                                        |
| Enfant - 7 jours (6 à 13 ans)                    | 316.00                                              | 323.00                                                                             | 326.00                                               | 330.00                                              | 340.00                                        |
| Adulte (65 ans et plus)                          |                                                     |                                                                                    |                                                      |                                                     |                                               |
| Enfant - 7 jours (5 ans et moins)                |                                                     |                                                                                    |                                                      |                                                     |                                               |
|                                                  | <b>GRATUIT</b>                                      |                                                                                    |                                                      |                                                     |                                               |
| <b>FAMILIAL</b>                                  |                                                     |                                                                                    |                                                      |                                                     |                                               |
| Premier membre                                   | 591.00                                              | 603.00                                                                             | 610.00                                               | 616.00                                              | 635.00                                        |
| Deuxième membre                                  | 465.00                                              | 475.00                                                                             | 480.00                                               | 485.00                                              | 500.00                                        |
| 3e au 6e membre                                  |                                                     |                                                                                    |                                                      |                                                     |                                               |
| Adulte (14 à 23 ans)                             | 302.00                                              | 309.00                                                                             | 312.00                                               | 315.00                                              | 325.00                                        |
| 3e au 6e membre                                  |                                                     |                                                                                    |                                                      |                                                     |                                               |
| Enfant (6 à 13 ans)                              | 200.00                                              | 204.00                                                                             | 206.00                                               | 209.00                                              | 215.00                                        |
| 3e au 6e membre                                  |                                                     |                                                                                    |                                                      |                                                     |                                               |
| Enfant (5 ans et moins)                          |                                                     |                                                                                    |                                                      |                                                     |                                               |
|                                                  | <b>GRATUIT</b>                                      |                                                                                    |                                                      |                                                     |                                               |
| <b>MAXIMUM FAMILLE</b>                           | 1 670.00                                            | 1 705.00                                                                           | 1 723.00                                             | 1 741.00                                            | 1 795.00                                      |

**Nouveau**

**BILLETS CORPORATIFS**  
Billets disponibles aux entreprises pour fin de relations d'affaires.  
**28 \$ par billet / T.P.S. en sus**  
sur l'achat de 40 billets et plus pour adultes  
ou  
**26.50 \$ par billet / T.P.S. en sus**  
si acheté avant le 15 octobre 1990

**MINI-PASSE ORFORD**  
**279 \$ / T.P.S. en sus**  
Série de 10 BILLETS POUR ADULTES  
valides en tout temps  
à Orford seulement,  
à raison d'un billet par jour.

**ÉCONOMIE DE LA T.P.S. AVANT LE 31 AOÛT 90**